

Faits Etablissement

Manuel Utilisateur de l'application Faits Etablissement

Version: version 2.7.0

Date: 10/2022

Éditeur : Diffusion de Montpellier

Table des matières

1.	Faits Etablissement	3
2.	Créer et transmettre un Fait	5
3.	Consulter des Faits	11
4.	Synthèse	22
5.	Accès Mobile	30
6.	Modes opératoires en fonction des profils	32
	6.1. Pour les profils CE, DE et IEN	32
	6.2. Pour les profils délégués de CE	41
	6.3. Pour les profils IA-DASEN et délégués d'IA-DASEN	50
	6.4. Pour les délégués d'IA-DASEN en consultation	63
	6.5. Pour les profils en rectorat	69
	6.6. Pour les profils délégués en rectorat	82
	6.7. Pour les profils délégués rectorat pour consultation	94
	6.8. Pour les profils en ministère	100
7.	Annexes	. 109
	7.1. Nomenclatures des types de faits	109
	7.1.1. Nomenclature des types de fait pour les 3 degrés d'établissement	109
	7.1.2. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du premier degré (écoles)	113
	7.1.3. Nomenclature des suites pour les établissements du premier degré (écoles)7.1.4. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du second degrés (collèges, lycées)	114 116
	7.1.5. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du second degré (collèges, lycées)	117
	7.1.6. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du troisième degré (établissements	
	adminisitratifs (DSDEN, Rectorats))	119
	7.1.7. Nomenclature des suites pour les établissements du troisième degré (établissements administratifs (DSDEN,	
	Rectorats))	121
	7.2. Conversion d'un fichier CSV	122
	7.2.1. Conversion du format csv au format ods pour Libre Office Calc	122
	7.2.2. Conversion document au format csy en xlsx pour Excel 2010	124

Faits Etablissement Faits Etablissement

1. Faits Etablissement

Présentation et objectifs de l'application

Qu'est-ce que l'application Faits Etablissement?

Cette application s'adresse aux établissements publics du premier et du second degré.

Elle est destinée à enregistrer et transmettre les faits graves ou très graves de niveau de gravité 2 et 3, d'une école, d'une circonscription ou d'un établissement scolaire mais également à enregistrer les faits préoccupants ou signaux faibles (niveau de gravité 1) qui permettent de repérer une dégradation du climat scolaire.



Cette application permet d'assurer le suivi de ces faits.

Elle rend impossible le classement des écoles, des circonscriptions et des établissements scolaires.

Quels sont les objectifs de Faits Etablissement ?

Conçue par l'Education nationale à partir des usages et des besoins des utilisateurs, l'application répond à plusieurs objectifs.

Elle permet au directeur d'école, à l'IEN de circonscription ou au chef d'établissement de :

- Signaler aux autorités académiques les faits graves et préoccupants
- Demander aux autorités académiques un accompagnement
- Garder en mémoire ces faits sur une durée de 5 ans
- Informer en temps réel les responsables départementaux et académiques
- Alerter le ministère sur les faits les plus graves
- Disposer d'un outil **de pilotage** sous forme d'outils de synthèse (diagrammes, tableaux de synthèse, cartes, ...)

Elle permet également au personnel en Rectorat et en DSDEN de :

- Consulter un fait
- Suivre un fait marquant
- Obtenir une synthèse des faits à l'échelle de l'établissement, du département ou de l'académie

Fonctionnalités disponibles par profil d'utilisateurs

Faits Etablissement Faits Etablissement

Profils Fonctionnalités	DE	IEN	CE	Délég. CE	IA-DASEN (dont Délég. IA- DASEN)	Délég. IA-DASEN consult	Recteur	Délég. Recteur	Délég. Recteur consult	Ministère
Accueil	Х	х	Х	Х	Х	х	Х	х	Х	х
Créer un fait	х	х	х	х	х		х	х		
Transmettre un fait selon les règles de gestion	х	х	х				х			
Modifier un fait selon les règles de gestion	х	х	х	х	x		x	х		
Supprimer un fait	х	х	х	х	X		х	х		
Consulter un fait	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х
Imprimer un fait	х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	х	Х
Rechercher des faits	х	х	х	х	x	x	х	х	х	х
Liste des faits	х	х	Х	х	х	х	х	х	х	х
Marquer des faits (dans la liste des faits)										х
Consulter synthèse	Х	х	Х	×	X	X	х	х	х	х
Exporter les faits	Х	х	х	х	X	х	х	х	х	х
Gérer accès site mobile					X		х	х		
Accéder au site mobile					X		х	х		
Lister les faits sur site mobile					X		Х	х		
Consulter un fait sur site mobile					x		х	х		

2. Créer et transmettre un Fait

Qui peut créer un fait ?

Tous les types d'utilisateurs peuvent créer un fait à l'exception des profils et personnels désignés pour consultation uniquement (en DASEN et en rectorat).

Les profils suivants peuvent créer un fait :

- Directeur d'école et personnels de la circonscription recevant l'attribution de l'IEN
- IEN du 1er degré
- Chef d'établissement du 2nd degré public et leur adjoint ou toute personne ayant reçu délégation du chef d'établissement (ex : CPE)
- Les IA-DASEN et les personnels en DSDEN désignés par l'IA-DASEN
- Les recteurs et les personnels en rectorat désignés par le recteur avec droit de validation
- Les personnels en rectorat désignés par le recteur

Comment créer un fait

La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »



2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement.

Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».

Créer et transmettre un Fait Faits Etablissement

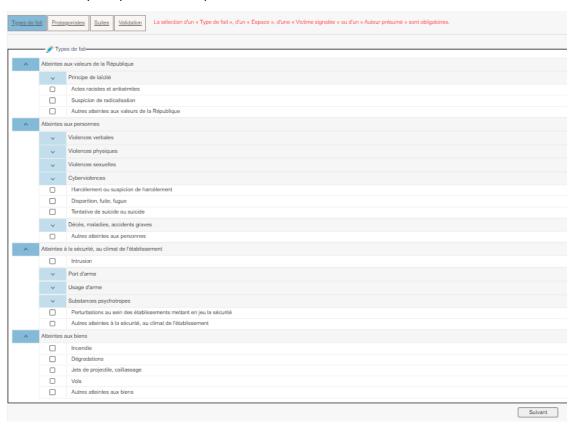


3 Sélection du type de fait

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type d'atteintes.

Plusieurs types d'atteintes peuvent être sélectionnées pour un fait.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.

6

Faits Etablissement Créer et transmettre un Fait



5 Sélection des suites du fait

La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

La saisie des suites n'est **pas obligatoire** au moment de la création du fait.

En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.



Valider et transmettre un fait

Qui peut transmettre un fait et à qui est transmis le fait ?

Les faits sont catégorisés en trois niveaux de gravité. Les faits de niveau de gravité 2 et 3 doivent être obligatoirement déclarés dans l'application et transmis aux autorités académiques. Cette transmission se fait au moment de la validation du Fait. Les niveaux de gravité 1, sont des faits préoccupants pour l'école ou l'établissement dont la connaissance n'est pas portée au niveau des DSDEN, mais qui servent d'indicateurs aux directions d'école et d'établissement pour la prévention des violences, des situations de crise et le climat scolaire.

Les personnes habilitées à valider et transmettre les faits sont les suivantes au niveau d'une école, d'un EPLE et de la circonscription :

- Directeur d'école du 1er degré public ou les personnels recevant l'attribution d'un IEN de sa circonscription
- IEN du 1er degré
- Chef d'établissement du 2nd degré public et leur adjoint

Créer et transmettre un Fait Faits Etablissement



Il est à noter que les « profils délégués » ne peuvent pas transmettre de faits, les faits doivent être validés par le DE, le CE, l'IEN ? l'IA-DASEN ou le Recteur pour être transmis.

Lorsque le fait est validé et transmis, une notification est envoyée aux destinataires suivants :

- l'IA-DASEN ainsi que la personne habilitée par l'IA-DASEN ;
- le cabinet du recteur ainsi que la personne habilitée par le recteur ;
- le référent justice ;
- le conseiller en charge des équipes mobiles de sécurité ;
- le Chef d'établissement (pour un fait créé par l'IA-DASEN) ;

Le mail de notification contient les éléments suivants :

- UAI + nom de l'établissement
- Nom de la ville
- Numéro du département + nom du département
- Numéro de téléphone de l'établissement



Pour les faits exceptionnels, la transmission des faits par cette application ne remplace pas un appel direct à l'IEN de circonscription, à l'IA-DASEN ou au directeur de cabinet du recteur.



8

Si le fait est jugé suffisamment important, il peut aussi être remonté au niveau du ministère par les autorités académiques.

Les recteurs et les personnels en rectorat désignés par le recteur avec le droit de validation peuvent alors signaler le fait au niveau ministériel (transmission sans envoi de mail) ou alerter et signaler (transmission avec envoi de mail) ce fait au niveau du ministère ainsi qu'à la liste de diffusion départementale dont dépend l'établissement concerné par le fait.

Pour les profils CE

La dernière étape consiste à valider la saisie du fait et le transmettre.

Le **niveau de gravité** du fait est proposé **par défaut selon le type du fait** et les renseignements choisis.

Ce niveau de gravité peut cependant être modifié selon l'évaluation de la personne qui saisit le fait .

Si le fait comporte un risque de **retentissement médiatique**, vous pouvez l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet.

Une **zone de résumé** du fait vous permet de compléter votre saisie.

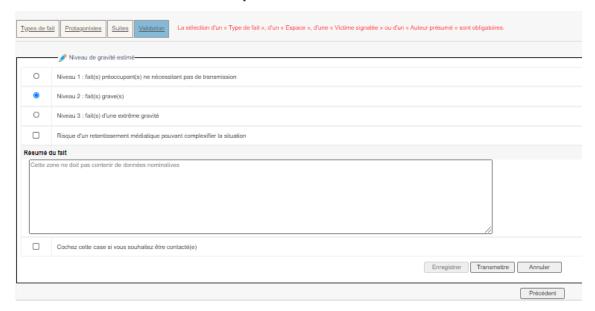
Aucune information nominative ne doit être saisie dans cette zone.

Enfin, si le fait est de niveau 2 ou 3, vous pouvez demander à être contacté(e).

Faits Etablissement Créer et transmettre un Fait

Pour valider le fait, il vous suffit alors de cliquer sur le bouton transmettre.

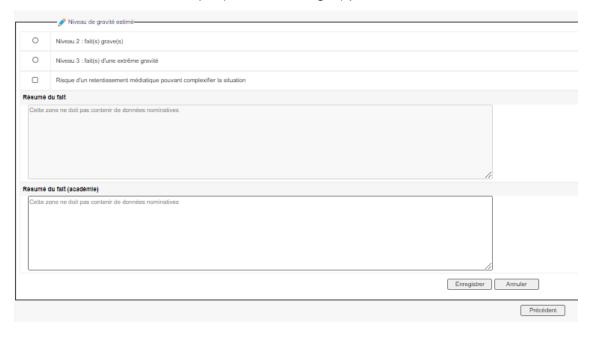
Le fait sera transmis au niveau académique si vous êtes un utilisateur en établissement ou école.



Pour les profils IA-DASEN

Les profils IA-DASEN ont la possibilité de saisir un fait.

Ce fait est visible au niveau de l'établissement et de l'académie mais n'est pas transmis au niveau du ministère. Seul le niveau académique (recteur et délégué) peut transmettre le fait au niveau national.





Le bloc **résumé (académie)** devra être complété de manière systématique. Il correspond aux informations qui seront transmises au ministère, si le fait est transmis au niveau national par le niveau académique.

Attention, s'il est vide, aucun résumé ne sera transmis au ministère.

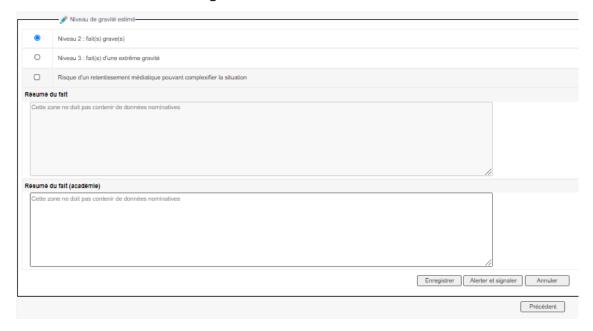
Il est à noter que même si l'académie ne modifie pas le contenu du résumé transmis par l'école ou

Créer et transmettre un Fait Faits Etablissement

l'établissement, il est nécessaire que le résumé par l'école ou l'établissement soit recopié dans le bloc résumé académie pour être transmis au niveau ministère.

Pour les profils d'utilisateurs en rectorat (niveau académique)

Les profils Recteur ont la possibilité de transmettre un fait au niveau national (ministère) en cliquant sur le bouton "Alerter et signaler".



10/2022 Version: version 2.7.0

10

Faits Etablissement Consulter des Faits

3. Consulter des Faits

Consulter les faits

La consultation des faits est possible à partir de l'onglet « Suivre un fait ».

Cet onglet permet d'accéder à une **liste des faits** et de **consulter** un fait en particulier pour le **modifier** , le **compléter**.

Au niveau du rectorat, une fonctionnalité supplémentaire et disponible : **transmettre les faits au niveau ministériel**.

Qui peut suivre les faits?

Tous les utilisateurs peuvent visualiser et suivre les faits qui sont dans leur périmètre de consultation.

Comment visualiser un ensemble de faits ?

Pour accéder à la visualisation d'un ensemble de faits, il faut cliquer sur l'onglet « Suivre un fait ».



Il est possible d'affiner la recherche en définissant des dates de début et de fin de recherche des faits.





Les champs de recherche possible sont différents en fonction des profils d'utilisateur.

De plus, les plages des périodes de recherche des faits, renseignées par défaut, sont différentes en fonction des profils d'utilisateur :

- 5 ans pour un EPLE et une école
- 1 an pour le rectorat et la DSDEN

Consulter des Faits Faits Faits

Selon le profil de l'utilisateur (CE, directeur, DASEN, recteur) et le périmètre de responsabilités, il est possible de sélectionner la recherche en limitant celle-ci à :

- une académie (pour le profil ministère),
- un département (pour les profils ministère, rectorat, DASEN),
- au degré d'établissement : écoles EPLE (pour les profils ministère, rectorat, DASEN),
- au n°UAI de l'établissement ou de l'école (pour les profils IEN du premier degré, directeur d'école, chef d'établissement)
- au type de Fait.



Pour les profils « CE », « Déleg. CE », il est également possible de filtrer les faits en fonction de leur transmission ou non au niveau académique grâce à la case à cocher « Faits uniquement transmis ».



Une recherche par mot clé est aussi possible. Celle-ci se base sur le numéro d'un fait ou le nom de l'établissement, la ville ou des mots présents dans le résumé du fait.

▲ Les champs "date"

Les champs "date" sont renseignés par défaut.

Ces dates correspondent à la date à laquelle a eu lieu le fait et non pas à la date de saisie du fait.

Par défaut, la date de fin du fait est égale à la date du jour et la date de début du fait est égale à J-15 la date de fin du fait.

Cela permet d'afficher par défaut les faits qui ont eu lieu pendant les 15 derniers jours.

Une fois les critères renseignés, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Rechercher » pour obtenir un tableau listant les différents faits correspondants aux critères de recherche.



Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des Faits. Les différents paramètres disponibles dépendent du profil de la personne connectée.





Afin de permettre une meilleure visualisation, vous pouvez augmenter l'affichage du nombre de faits par page.

Faits Etablissement Consulter des Faits

De plus, un tri peut être appliqué sur chacune des colonnes afin d'ordonnées les faits. Ce tri se fait par ordre alphabétique ou numérique en cliquant sur la première case de la colonne.

Résultat de recherche selon le profil

Les icônes « tableaux »

Lorsque vous survolez les icônes « tableaux », une info-bulle apparaît. Celle-ci permet de **visualiser** les détails du fait ou des suites qui ont été données à un fait.



Exemples:

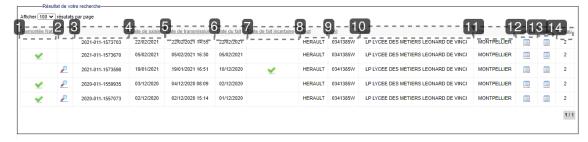
- Intervention de / du : Maire, Cellule écoute
- Au niveau de(s) la victime(s) signalée(s) : Parents informés
- Plaintes : Plainte du directeur, Plainte du personnel

Accéder aux détails du fait

Cliquer sur le numéro d'un Fait permet d'accéder au détail du fait et d'effectuer des modifications si vous le souhaitez.

Profils CE

Résultat de recherche pour les profils CE



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait aux profils Ministère.

Consulter des Faits Faits Etablissement

2	
	Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.
3	<u>N°</u>
	Cette colonne affiche le numéro du fait.
4	Date de saisie
	Cette colonne affiche la date de saisie du fait.
5	Date de transmission
	Cette colonne affiche la date de transmission du fait.
6	Date du fait
_	Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.
7	Date de fait incertaine
	Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.
8	<u>Dept</u>
	Cette colonne affiche le département où a eu lieu le fait.
9	<u>UAI</u>
	Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.
10	
	Nom .

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.

11

Ville

Cette colonne affiche le nom de la ville dans laquelle a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

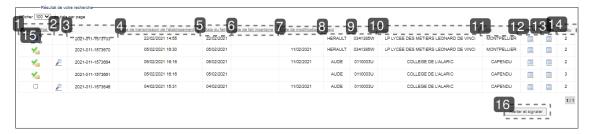
14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

Profils Recteur

Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire

Consulter des Faits Faits Faits

remonter le fait au niveau national (ministère).



Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

2



Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.

3



Cette colonne affiche le numéro du fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du fait par l'établissement au niveau académique.

5

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

7

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8

Dept

Cette colonne affiche le département du fait.

9

UAI

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

10

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

11

<u>Ville</u>

Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

15



Ce champ est saisissable via une coche verte et permet de sectionner plusieurs faits afin de les transmettre au niveau national de manière groupée.

16

Alerter et signaler

Ce bouton permet "d'Alerter et de Signaler" les faits sélectionnés par la coche bleue. C'est à dire de les transmettre au niveau Ministère.

Consulter des Faits Faits Faits



Au niveau du rectorat, une case à cocher permet de sélectionner les faits à remonter et un bouton « Alerter et signaler » permet d'effectuer la remontée au niveau national. Quand celle-ci est réalisée, une **coche verte avec une enveloppe** (alerte et fait signalé) remplacera la case à cocher.

Comment visualiser, modifier, compléter un fait ?

Pour visualiser les détails d'un fait, il suffit de **cliquer sur le numéro** du fait depuis le tableau de recherche des faits.

Il est également possible de consulter les détails d'un fait dans un nouvel onglet en faisant un clic droit sur le numéro du fait.

Le détail du fait permet de visualiser tout ce qui a été sélectionné et renseigné lors de la création du Fait.

Comment visualiser les détails dans un nouvel onglet ?

- 1 Réaliser un clic droit sur le numéro du fait
 - Il y a alors l'ouverture d'un nouvel onglet séparé du navigateur affichant uniquement le fait en mode consultation, sans le bandeau de menu pour naviguer dans l'application.

Comment modifier ou compléter un fait ?

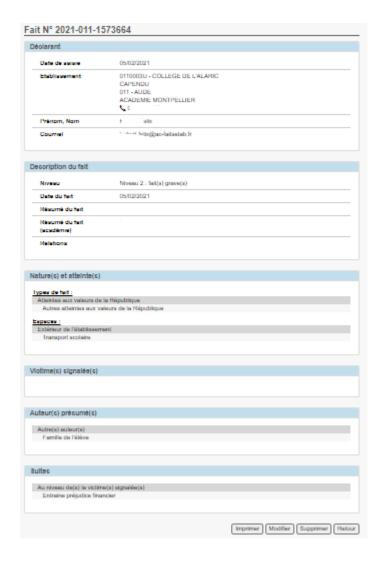
1 Il faut accéder au détail du fait et cliquer ensuite sur le bouton "Modification".



La modification effectuée par le CE pour les niveaux transmis (2 et 3) est visible par lui même ainsi que par les services académiques (rectorat et DSDEN) et ministériel lorsque le fait a été transmis par le niveau académique au niveau ministère.

Depuis les détails du fait, le profil Recteur a également la possibilité de **supprimer** le fait, de **compléter** le résumé (académie) et de le **transmettre** au niveau national.

Faits Etablissement Consulter des Faits



Zone de résumé

Une **zone de résumé** du fait vous permet de compléter votre saisie.

Cette zone de résumé peut être modifiée et complétée par le CE dans la zone qui lui est spécifique. Le recteur et son délégué peuvent également modifier et compléter les informations présentes dans la

zone du résumé qui leur est attribuée.



Aucune information nominative ne doit être saisie dans cette zone.



Lors de la transmission du fait au niveau ministère il est nécessaire de recopier le résumé du fait dédié au CE, si celui-ci n'est pas modifié, dans la zone de texte dédiée au recteur car seul ce résumé est visible par le recteur.

Pour les profils directeur d'école, chef d'établissement ou IEN du 1er degré

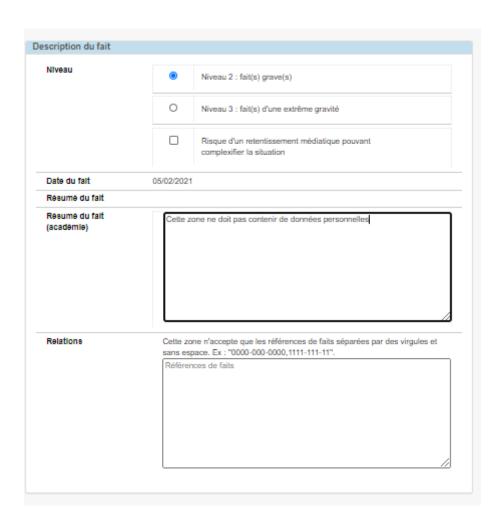
En cliquant sur le bouton « **modifier** », vous accéderez aux mêmes écrans que lors de la création. Vous pourrez alors modifier le fait en procédant comme lors de la création à l'exception du niveau de gravité si le fait a déjà été transmis.

Consulter des Faits Faits Faits

Pour les profils en rectorat ou en DASEN

En cliquant sur le bouton « **modifier** », vous accéderez à la fiche du fait modifiable (cf. la capture d'écran ci-dessous).

Au niveau académique (IA-DASEN et Rectorat), seuls le niveau de gravité et les suites ainsi que la zone de résumé seront modifiables.



A Résumé (académique)

Le bloc résumé (académie) devra être complété de manière systématique. Il correspond aux informations qui seront transmises au ministère, si le fait est transmis au niveau national (attention, s'il est vide, aucun résumé ne sera transmis au ministère).

Il est à noter que si l'académie ne modifie pas le contenu du résumé transmis par l'école ou l'établissement, il est nécessaire qu'elle le recopie dans le bloc résumé académie pour que le fait soit transmis au ministère.

Relation

Le bloc relation permet de renseigner les numéros des faits qui sont similaires à celui-ci.

Cette zone n'accepte que les références de faits séparées par des virgules et sans espace. Ex : "0000-000-0000,1111-111-11"

Faits Etablissement Consulter des Faits

Comment éditer un fait ?

Dans de rares cas, vous aurez besoin de pouvoir éditer un fait. Ceci se fait simplement depuis le détail du fait, en cliquant sur le bouton imprimer. Le fait sera transformé en document **pdf** qui pourra alors être imprimé.



Nous vous rappelons que même si l'application permet d'imprimer les faits, **vous êtes responsable de la confidentialité** de ceux-ci.

De plus, l'utilisation de Faits Etablissement est encadrée par le RGPD et les **recommandations de la CNIL** consultables sur le site de l'application.

Synthèse Faits Etablissement

4. Synthèse

Cette synthèse est accessible à tous les utilisateurs.

La synthèse des faits est accessible depuis l'onglet « Synthèse ».

Cette synthèse permet de visualiser des **tableaux de consolidation des faits** (transmis ou non) avec des données réduites au département et à l'académie ainsi que leurs graphiques associés.

La synthèse est divisée en plusieurs onglets.



Comment visualiser les synthèses ?

Pour accéder à la synthèse des faits, cliquer sur l'onglet « Synthèse ».

Vous pouvez affiner la synthèse en spécifiant les critères de recherche.



Selon votre profil, les critères seront différents :

Recherche pour les profils Directeur d'école, IEN, CE

Un directeur d'école, un chef d'établissement ou un IEN pourra spécifier la **période** sur laquelle est effectuée la synthèse et le **périmètre** en sélectionnant tous les établissements ou un seul (si l'utilisateur a plusieurs établissements dans son périmètre de compétence) ainsi que le **niveau de gravité**.



Recherche pour les profils DSDEN

Une personne en DSDEN ne pourra pas accéder à une synthèse concernant une école ou une circonscription spécifique. En revanche les critères de recherche disponibles seront la **période** et le choix du **degré d'enseignement (école ou EPLE)** ainsi que le **niveau de gravité**.

Faits Etablissement Synthèse



Recherche pour les profils Recteur

Pour une personne en rectorat les critères de recherche seront la période, le département et le degré d'enseignement (école ou EPLE) à prendre en compte dans la synthèse ainsi que le niveau de gravité



Recherche pour les profils Ministère

Enfin au niveau du ministère, les critères de recherche seront l'académie, le département et le degré des établissements à prendre en compte dans la synthèse ainsi que le niveau de gravité.



Accès aux figures

Ĉ Ĉ [p.23] [p.23] Lorsque les critères de recherche sont renseignés, il suffit de cliquer sur le bouton « Rechercher » pour afficher les différents onglets de synthèse.

Synthèse - Onglet 1

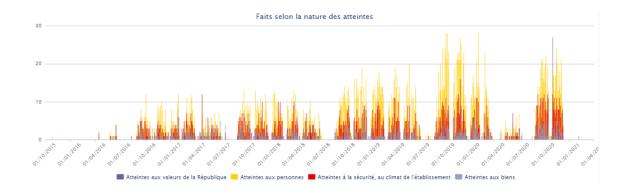
Sur cet onglet, vous trouverez deux graphiques.

Ces deux graphiques affichent selon la sélection préalablement choisie les niveaux de gravité 1, 2 ou 3.

Faits selon la nature des atteintes

Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de Fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.

Synthèse Faits Etablissement



Il est à noter qu'un même fait pourra être comptabilisé plusieurs fois dans la catégorie types de faits, s'il fait partie de plusieurs catégories de type de fait. (Exemple : un fait relevant à la fois d'une atteinte aux personnes et de la sécurité et au climat de l'établissement)

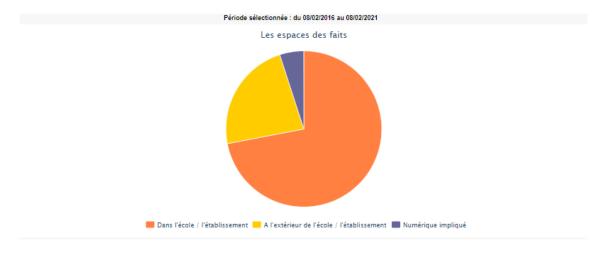
Les 4 grandes catégories de type de fait sont :

- Atteintes aux valeurs de la République
- Atteintes aux personnes
- Atteintes à la sécurité, au climat de l'établissement
- Atteintes aux biens

Faits selon les espaces où ont eu lieu les faits

Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».



Le pourcentage exact est visible au survol de la souris sur la zone en orange, en violet ou en jaune.

Figure supplémentaire pour les profils Recteur et Ministère

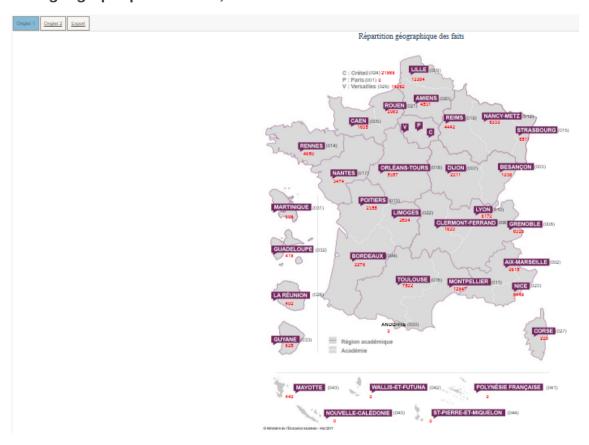
Faits Etablissement Synthèse

Pour les profils « Ministère et Recteur », « Déleg. Recteur » et « Déleg. Recteur consult », une figure supplémentaire est disponible.

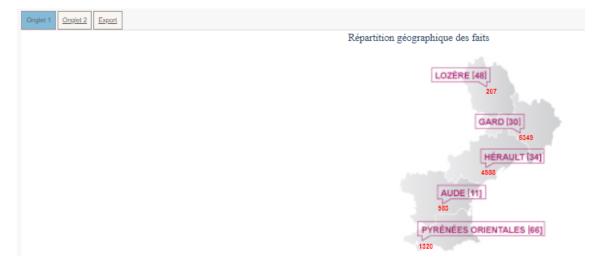
Celle-ci présente la répartition géographique des Faits et s'affiche en premier sur la page « Onglet 1 ».

Deux types de cartes seront disponibles en fonction des critères et profils, une carte de France donnant la répartition des Faits par académie ou une carte académique donnant la répartition des faits par département.

Répartition géographique des faits, carte de France



Répartition géographique des faits, carte académique



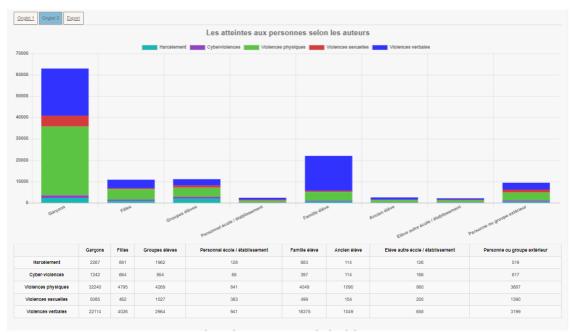
Synthèse Faits Etablissement

Synthèse - Onglet 2

L'onglet 2 « Synthèse » comporte 3 tableaux et 3 graphiques associés. Ces deux graphiques portent sur des faits dont le niveau de gravité est égal à 2 ou 3

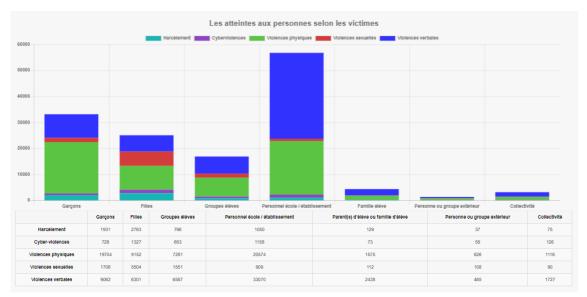
Les atteintes aux personnes selon les auteurs

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



Les atteintes aux personnes selon les victimes

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



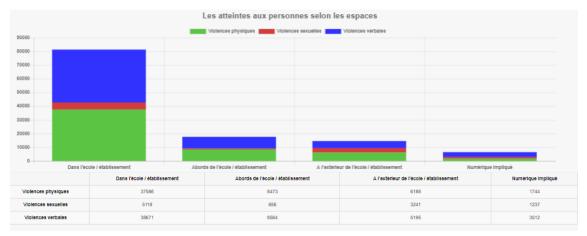
10/2022 Version: version 2.7.0

26

Faits Etablissement Synthèse

Les atteintes aux personnes selon les espaces

Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Synthèse - Onglet Exports

L'onglet export permet d'**exporter certaines données au format csv** (format qui peut ensuite être exploité dans un logiciel tableur). Il permet de télécharger des données enregistrées sur plusieurs années. Pour une meilleure lecture et exploitation de ces données, un document explicatif en fin de chapitre permet de convertir ces données CSV en format Excel ou Libre Office. Les données exportées portent sur des faits dont le niveau de gravité est égal à 1, 2 ou 3.

Pour télécharger les différents types d'export, il suffit de cliquer sur le nom de l'export et d'enregistrer le fichier.

Ces exports contiennent différentes données détaillants les faits.

1) Type de faits / Suite :

Contient les types de faits par type de suite.

Si plusieurs types de faits de niveau d'arborescence 1 ou plusieurs suites de faits de niveau d'arborescence 1 sont associés à un même fait, l'extraction contient autant de lignes pour ce fait que de combinaison type de faits de niveau 1 / suite de faits de niveau 1.

2) Nombre de faits / type de faits :

Contient le nombre total de faits par type de faits, niveau de gravité et mois d'apparition du fait pour chaque académie et département ; exemple : un fait peut relever de plusieurs types de faits (atteintes aux personnes et atteintes aux biens pour un même fait seront compter deux types de faits).

: 3) Nombre de faits :

Cette extraction permet de calculer pour chaque académie le nombre total de faits indépendamment du nombre de types d'atteintes pour un seul fait.

4) Suites:

Contient les libellés des suites pour les faits concernés. Dans le cas d'un fait associé à plusieurs suites, l'extraction contiendra autant de lignes que de suites. . Exemple : plusieurs suites peuvent concernées un même fait, le tableau comptabilise l'ensemble des suites

5) Type de fait / Espace :

Synthèse Faits Etablissement

Contient les libellés des types de fait et des espaces associés aux faits concernés. Si plusieurs "Type de fait atteintes " ou " Famille d'espaces " sont associés à un même fait, l'extraction contient autant de lignes, pour ce fait, que de combinaison "Type de fait atteintes / Famille d'espaces". Exemple : un même fait peut s'être produit dans deux types d'espaces, le tableau comptabilise les deux espaces

6) Type de fait / Victime :

Contient les libellés des types de fait et des victimes pour chaque fait concerné. Si plusieurs "Type de fait atteintes "ou "Famille de victimes "sont associés à un même fait, l'extraction contient autant de lignes, pour ce fait, que de combinaison "Type de fait atteintes / Famille de victimes".

7) Type de fait / Auteur :

Contient les libellés des types de fait et des auteurs pour chaque fait concerné. Si plusieurs " Type de fait atteintes " ou " Famille d'auteurs " sont associés à un même fait, l'extraction contient autant de lignes, pour ce fait, que de combinaison "Type de fait atteintes / Famille d'auteurs".

8) Synthèse des faits :

Contient 7 onglets:

- Onglet Atteintes : donne la répartition des types de faits par type d'atteinte
- Onglet Gravité : donne la répartition du nombre de faits par gravité (niveau 2 et 3)
- Onglet Etablissement : donne la répartition des faits par type d'établissement (niveau 1 : écoles du premier degré, niveau 2 : établissement du second degré, niveau 3 : services de l'administration)
- Onglet Victime : donne la répartition des victimes par catégorie
- Onglet Evol atteintes : donne l'évolution mois par mois des atteintes
- Onglet Evol établissement : donne l'évolution mois par mois du nombre de faits par type d'établissement
- Onglet Evol victime : donne l'évolution mois par mois du nombre de victimes

Convertir un fichier au format CSV en format Excel et Libre Office :

Conversion du format csv au format ods pour Libre Office Calc [p.122]

© Conversion document au format csv en xlsx pour Excel 2010 [p.124] [p.122]

Exports disponibles pour les profils CE, DSDEN, Recteur

10/2022 Version: version 2.7.0

28

Faits Etablissement Synthèse



Exports disponible pour les profils Ministère

Accès Mobile Faits Etablissement

5. Accès Mobile

Accès mobile

La fonctionnalité « Accès mobile » est disponible uniquement pour les profils :

- Recteur
- IA-DASEN
- Déleg. Recteur (hormis le profil consultation)

Pour que cette fonctionnalité soit activée, il est nécessaire de procéder à un **paramétrage de son compte.**

Le paramétrage du compte est accessible depuis l'onglet « Mon compte ».



Obtenir un code d'accès

- 1 Pour obtenir votre code, cliquer sur le bouton « Générer un code ».
 - Si le code PIN généré ne vous convient pas, vous avez la possibilité de le modifier avant d'enregistrer.
 - Si vous avez oublié votre code pin, vous pouvez également le **réinitialiser** depuis cet écran.

Cet accès mobile permet au profil « IA-DASEN», « Recteur » et « Déleg. Recteur » de recevoir un **mail de notification** pour des faits de niveau 2 et/ou de niveau 3.

En effet, un mail est envoyé aux utilisateurs de profil « IA-DASEN », « Recteur » et « Déleg. Recteur » de l'académie dont dépend l'établissement concerné par le fait et dont le compte mobile est actif.



Il est possible de paramétrer le compte pour ne recevoir que les niveaux 2 ou que les faits de niveau 3 grâce aux cases à cochées disponibles à côtés du bouton "Enregistrer".

Le fait est consultable uniquement dans la limite de 4h après sa notification.

Faits Etablissement Accès Mobile



La valeur de 4h est paramétrable dans le fichier de configuration de l'application.

De plus, le mail contient des informations standards ainsi que le message suivant :

« Veuillez consulter le détail du fait transmis le JJ/MM/AAAA à HH:MM en cliquant ici. Ce lien direct est utilisable pendant un délai maximum de 4h. Passé ce délai, le fait reste consultable sur l'application. »

6. Modes opératoires en fonction des profils

6.1. Pour les profils CE, DE et IEN

Créer un fait



Comment créer un fait

La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »



2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement.

Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».

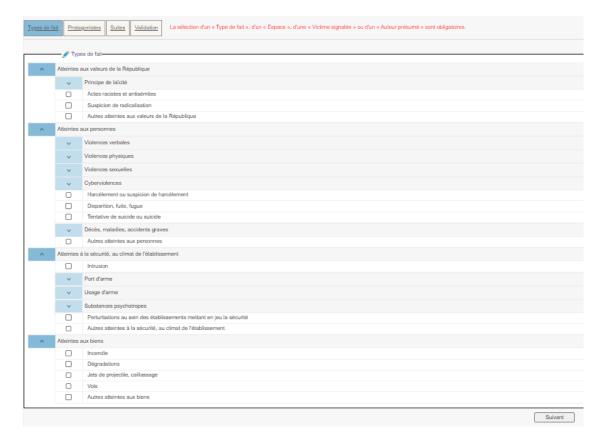


3 Sélection du type de fait

32

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type de fait quand celui-ci concerne plusieurs types d'atteintes. Plusieurs types de fait peuvent être sélectionnés.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.



5 Sélection des suites du fait

La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

La saisie des suites n'est pas obligatoire au moment de la création du fait. En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.

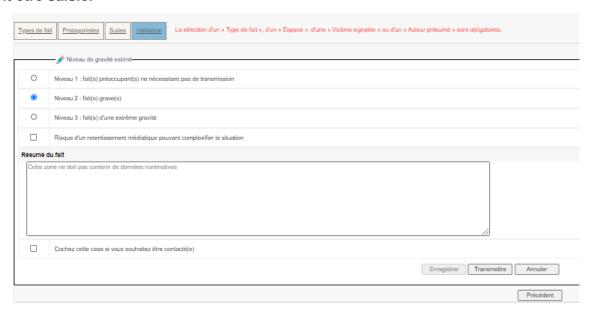


Enregistrer et Transmettre un fait

Le **niveau de gravité** du fait est proposé par défaut selon le type du fait. Ce niveau de gravité peut cependant être changé.

Si le fait comporte un **risque de retentissement médiatique**, vous pouvez l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet.

Une zone de résumé du fait vous permet de compléter votre saisie. Aucune information nominative ne doit être saisie.



Pour les faits de niveau 1

- le fait sera enregistré

34

Pour les faits de niveau 2 ou 3 :

- vous pouvez demander à être contacté(e).
- le fait sera transmis au **niveau académique**.

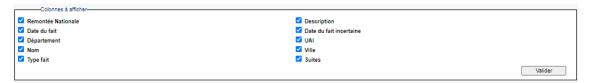
Consulter et Modifier des faits

Critères de recherche

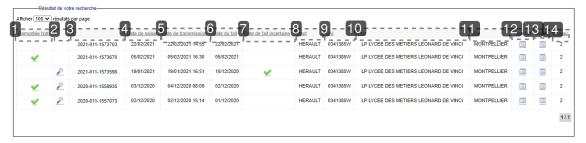


Colonnes à afficher

Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits.



Résultat de recherche pour les profils CE



1 Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait aux profils Ministère.

2

Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.

3 <u>N°</u>

O 11	1	cc. I		,		6 11
	colonne	attiche	IA	numero	an	tait
OCILC		anicic	10	HUHHU	uu	ıaı.

4	Date de saisie
	Cette colonne affiche la date de saisie du fait.
5	Date de transmission
	Cette colonne affiche la date de transmission du fait.
6	Date du fait
	Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.
7	Date de fait incertaine
	Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.
8	<u>Dept</u>
	Cette colonne affiche le département où a eu lieu le fait.
9	<u>UAI</u>
	Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.
10	
	<u>Nom</u>
	Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.
11	
	Ville

Cette colonne affiche le nom de la ville dans laquelle a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

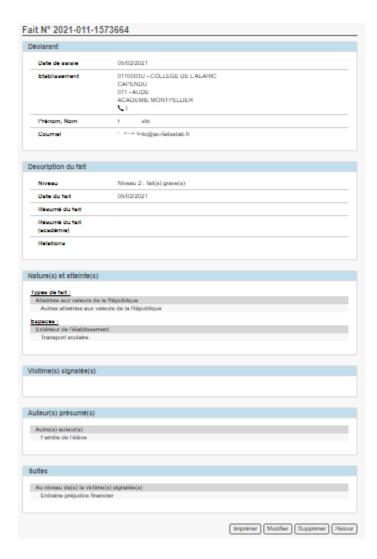
Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

<u>Niveau</u>

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

Détails du fait



En cliquant sur le bouton « **modifier** », vous accéderez aux mêmes écrans que lors de la création. Vous pourrez alors modifier le fait en procédant comme lors de la création à l'exception du niveau de

gravité si le fait a déjà été transmis.

Onglet Synthèse

Recherche

Les paramètres de recherche disponibles pour effectuer la synthèse sont :

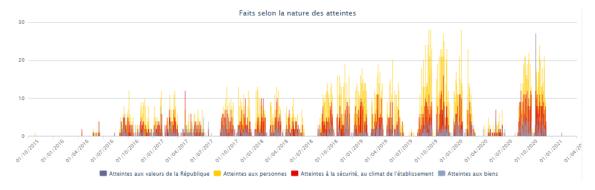
- -la période
- -le périmètre : tous les établissements ou un seul
- le niveau de gravité.



Synthèse - Onglet 1

Faits selon la nature des atteintes

Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.

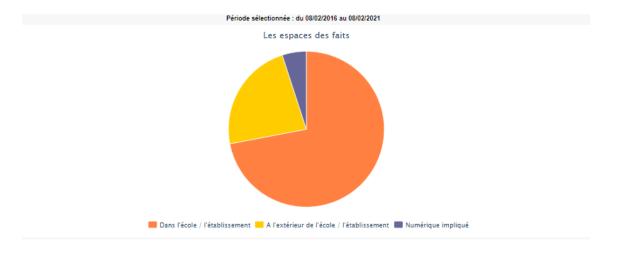


Faits selon les espaces où ont eu lieu les faits

Le second graphique représente la **proportion intérieurs** / **extérieurs** des lieux concernés par les faits. Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

10/2022 Version: version 2.7.0

38

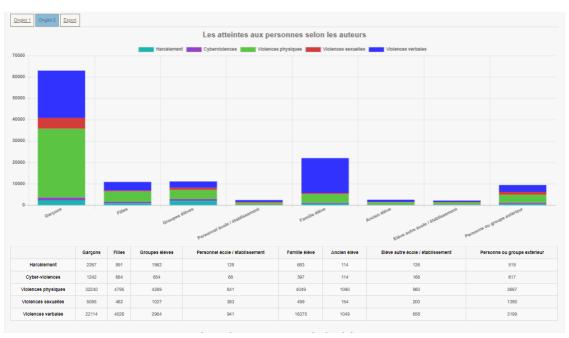


Synthèse - Onglet 2

L'onglet 2 « Synthèse » comporte 3 tableaux et 3 graphiques associés. Ces deux graphiques portent sur des faits dont le niveau de gravité est égal à 2 ou 3

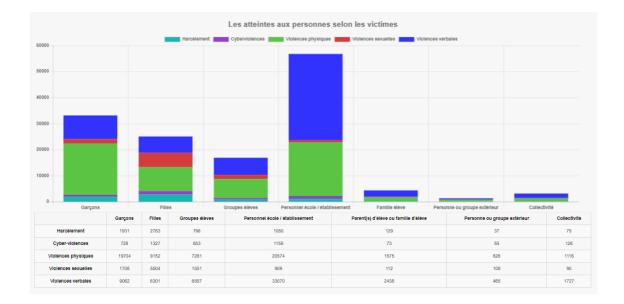
Les atteintes aux personnes selon les auteurs

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



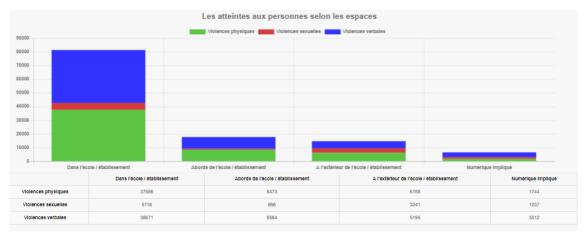
Les atteintes aux personnes selon les victimes

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Les atteintes aux personnes selon les espaces

Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports disponibles



6.2. Pour les profils délégués de CE

Créer un fait

Comment créer un fait

La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »

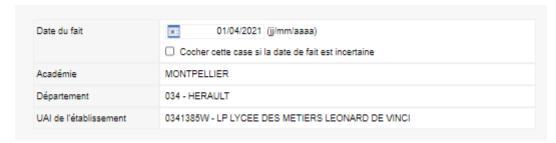


2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement.

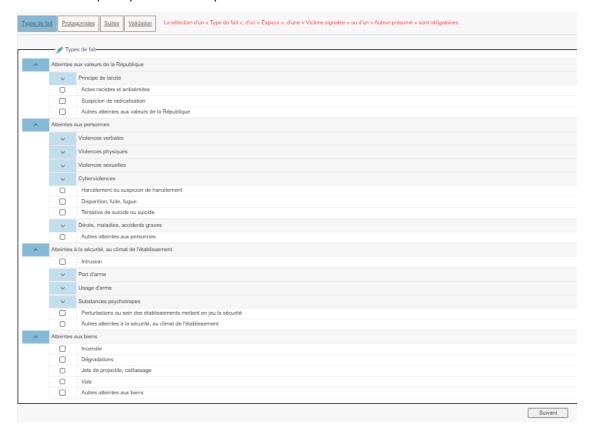
Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».



3 Sélection du type de fait

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type de fait quand celui-ci concerne plusieurs types d'atteintes. Plusieurs types de fait peuvent être sélectionnés.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

42

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.



5 Sélection des suites du fait

La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

La saisie des suites n'est pas obligatoire au moment de la création du fait. En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.

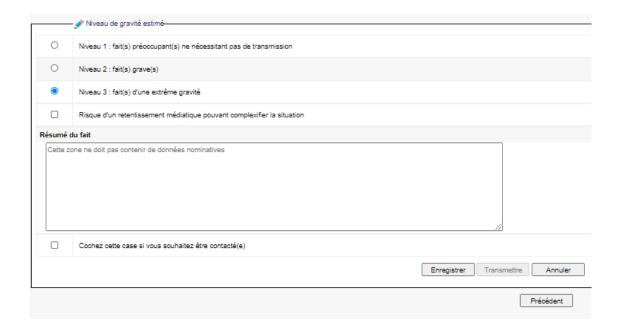


Enregistrer un fait

Le **niveau de gravité** du fait est proposé par défaut selon le type du fait. Ce niveau de gravité peut cependant être changé.

Si le fait comporte un **risque de retentissement médiatique**, vous pouvez l'indiquer en cochant la case prévue à cet effet.

Une **zone de résumé** du fait vous permet de compléter votre saisie. **Aucune information nominative ne doit être saisie**



Pour les faits de niveau 1

- le fait sera enregistré

Pour les faits de niveau 2 ou 3 :

- le fait sera enregistré



Afin de transmettre les faits au niveau académique il est nécessaire que le CE, DE ou que l'IEN se connecte avec son compte.

Ces profils pourront alors rechercher le fait créé par la personne déléguée dans l'onglet suivre un fait afin de le transmettre.

Consulter et Modifier des faits

Critères de recherche



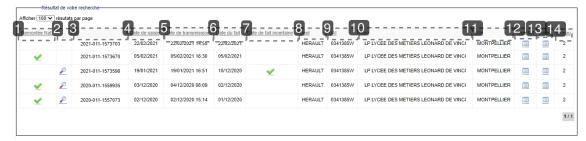
Colonnes à afficher

44

Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits.



Résultat de recherche pour les profils CE



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait aux profils Ministère.

2

Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.

3

N°

Cette colonne affiche le numéro du fait.

4

Date de saisie

Cette colonne affiche la date de saisie du fait.

5

Date de transmission

Cette colonne affiche la date de transmission du fait.

6

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

7

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

8

<u>Dept</u>

Cette colonne affiche le département où a eu lieu le fait.

9

<u>UAI</u>

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.

10

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement dans laquelle a eu lieu le fait.

11

<u>Ville</u>

Cette colonne affiche le nom de la ville dans laquelle a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

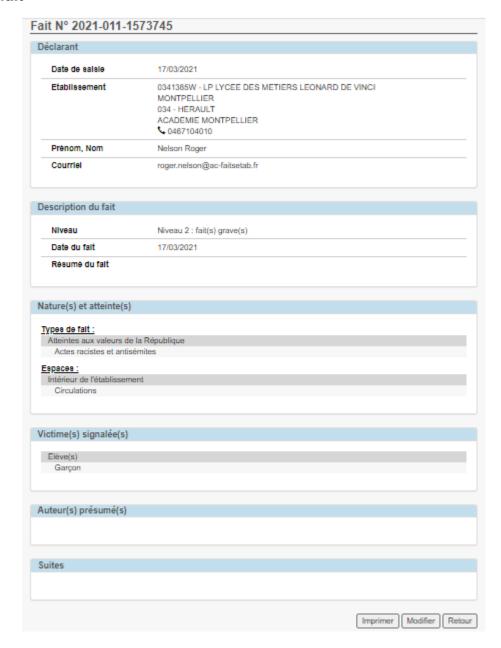
Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

<u>Niveau</u>

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

Détails du fait



En cliquant sur le bouton « **modifier** », vous accéderez aux mêmes écrans que lors de la création. Vous pourrez alors modifier le fait en procédant comme lors de la création à l'exception du niveau de gravité si le fait a déjà été transmis.

Onglet Synthèse

Recherche

Les paramètres de recherche disponibles pour effectuer la synthèse sont :

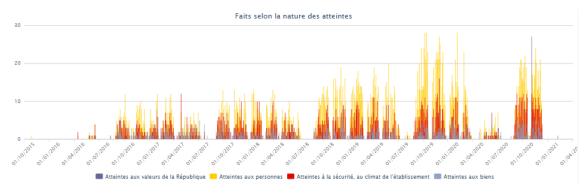
- -la période
- -le périmètre : tous les établissements ou un seul
- le niveau de gravité.



Synthèse - Onglet 1

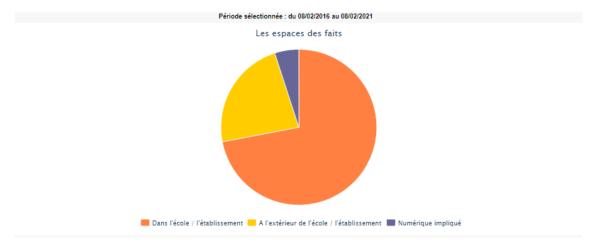
Faits selon la nature des atteintes

Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



Faits selon les espaces où ont eu lieu les Faits

Le second graphique représente la **proportion intérieurs** / **extérieurs** des lieux concernés par les faits. Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque Fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

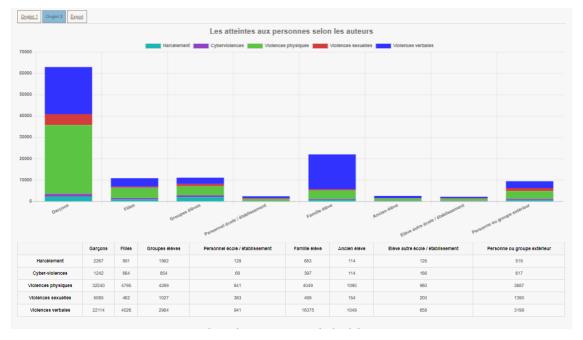


Synthèse - Onglet 2

L'onglet 2 « Synthèse » comporte 3 tableaux et 3 graphiques associés. Ces deux graphiques portent sur des faits dont le niveau de gravité est égal à 2 ou 3

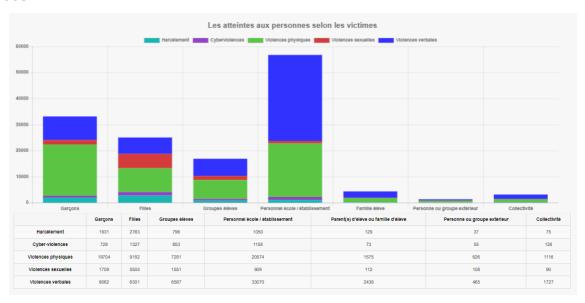
Les atteintes aux personnes selon les auteurs

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



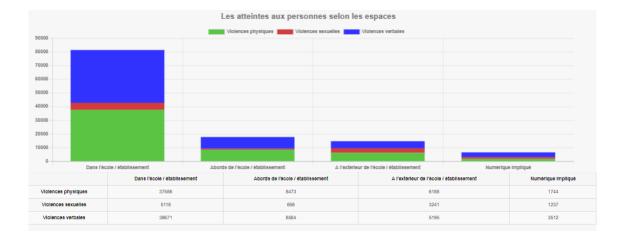
Les atteintes aux personnes selon les victimes

Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Les atteintes aux personnes selon les espaces

Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports disponibles



6.3. Pour les profils IA-DASEN et délégués d'IA-DASEN

Créer un fait



La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »



2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

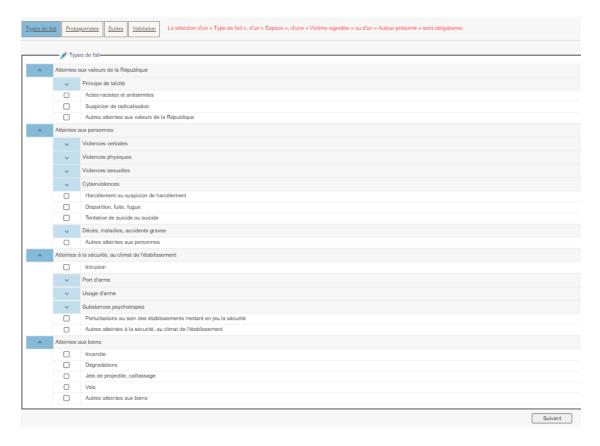
Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement. Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».



3 Sélection du type de fait

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type de fait quand celui-ci concerne plusieurs types d'atteintes. Plusieurs types de fait peuvent être sélectionnés.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.



5 Sélection des suites du fait

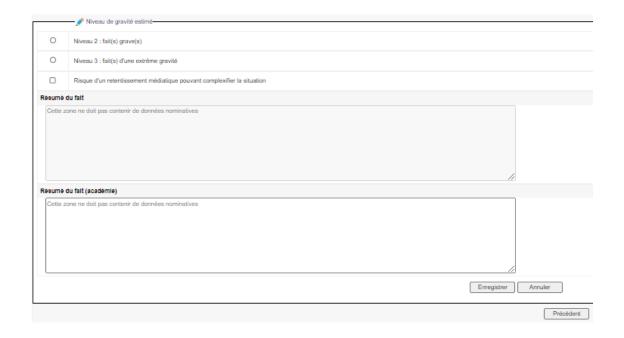
La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

La saisie des suites n'est pas obligatoire au moment de la création du fait. En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.



Enregistrer le fait





Le bloc **résumé (académie)** devra être complété de manière systématique. Il correspond aux informations qui seront transmises au ministère, si le fait est transmis au niveau national (attention, s'il est vide, aucun résumé ne sera transmis au ministère).

Il est à noter que si l'académie ne modifie pas le contenu du résumé transmis par l'école ou l'établissement, il est nécessaire qu'elle le recopie dans le bloc résumé académie pour que le fait soit transmis au ministère.



Les profils IA-DASEN ont la possibilité de saisir un fait. Ce fait est **visible au niveau de l'établissement et de l'académie** mais n'est pas transmis au niveau Ministériel. Seul le niveau académique (recteur et délégué) peut transmettre le fait au niveau national.

Consulter des faits

Il est possible d'affiner la recherche en définissant des dates de début et de fin de recherche des faits.

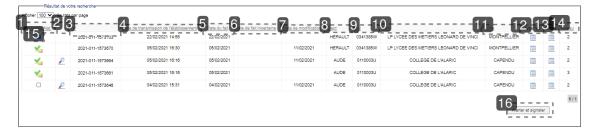




Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits. Les différents paramètres disponibles dépendent du profil de la personne connectée.



Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait au niveau national (ministère).



Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

2

Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.

3			
	N°		

Cette colonne affiche le numéro du fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du fait par l'établissement au niveau académique.

5

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

7

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8

<u>Dept</u>

Cette colonne affiche le département du fait.

9

UAI

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

10

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

11



Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

15

¥.

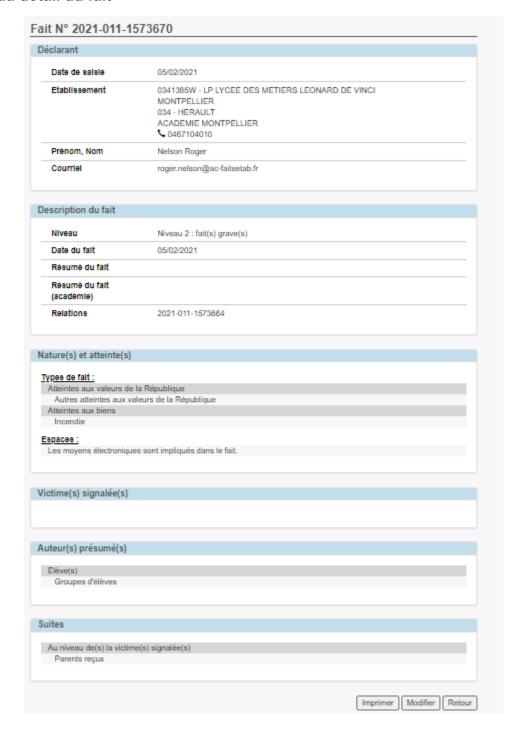
Ce champ est saisissable via une coche verte et permet de sectionner plusieurs faits afin de les transmettre au niveau national de manière groupée.

16

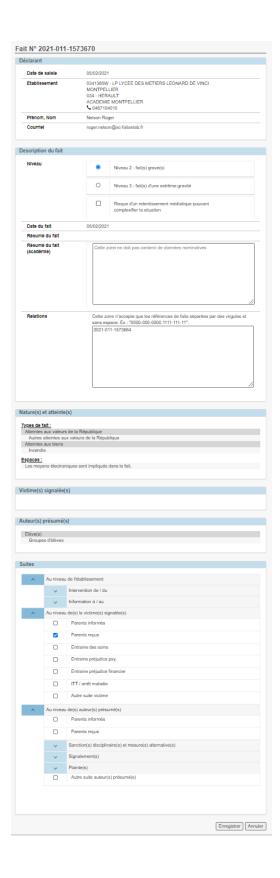
Alerter et signaler

Ce bouton permet "d'Alerter et de Signaler" les faits sélectionnés par la coche bleue. C'est à dire de les transmettre au niveau Ministère.

Accéder au détail du fait



Modification d'un fait



Synthèse

58

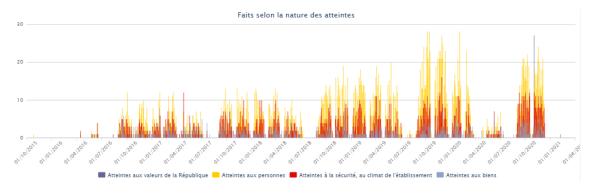
Une personne en DSDEN ne pourra pas accéder à une synthèse concernant un école ou une circonscription spécifique. En revanche les critères de recherche disponibles seront la **période** et le

choix du degré d'enseignement (école ou EPLE) ainsi que le niveau de gravité.



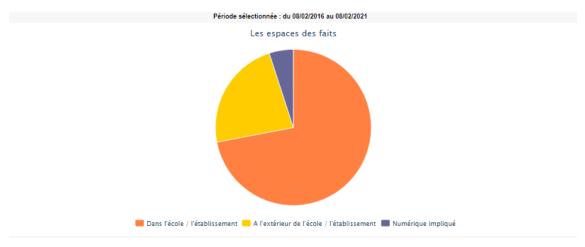
Onglet 1

Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



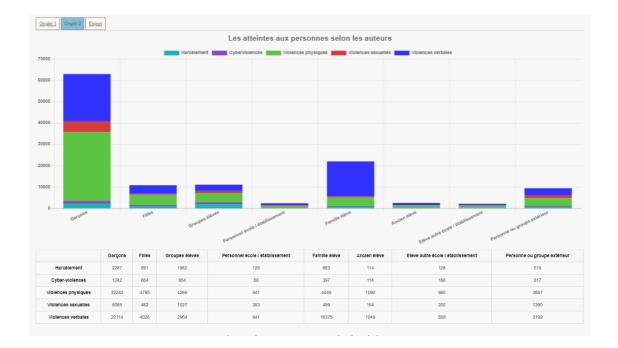
Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

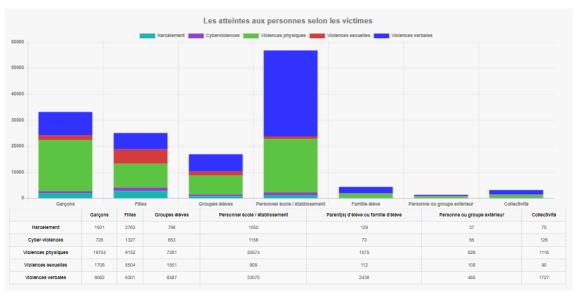


Onglet 2

Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



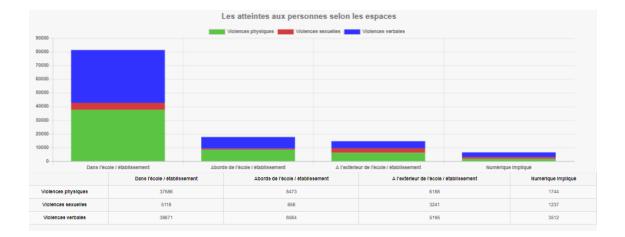
Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.

10/2022 Version: version 2.7.0

60



Exports



Accès mobile

La fonctionnalité « Accès mobile » est disponible uniquement pour les profils :

- Recteur
- IA-DASEN
- Déleg. Recteur (hormis le profil consultation)

Pour que cette fonctionnalité soit activée, il est nécessaire de procéder à un **paramétrage de son compte.**

Le paramétrage du compte est accessible depuis l'onglet « Mon compte ».



Obtenir un code d'accès

- 1 Pour obtenir votre code, cliquer sur le bouton « Générer un code ».
 - Si le code PIN généré ne vous convient pas, vous avez la possibilité de le modifier avant d'enregistrer.
 - Si vous avez oublié votre code pin, vous pouvez également le réinitialiser depuis cet écran.

Cet accès mobile permet au profil « IA-DASEN», « Recteur » et « Déleg. Recteur » de recevoir un **mail de notification** pour des faits de niveau 2 et/ou de niveau 3.

En effet, un mail est envoyé aux utilisateurs de profil « IA-DASEN », « Recteur » et « Déleg. Recteur » de l'académie dont dépend l'établissement concerné par le fait et dont le compte mobile est actif.



Il est possible de paramétrer le compte pour ne recevoir que les niveaux 2 ou que les faits de niveau 3 grâce aux cases à cochées disponibles à côtés du bouton "Enregistrer".

Le fait est consultable uniquement dans la limite de 4h après sa notification.



La valeur de 4h est paramétrable dans le fichier de configuration de l'application.

De plus, le mail contient des informations standards ainsi que le message suivant :

« Veuillez consulter le détail du fait transmis le JJ/MM/AAAA à HH:MM en cliquant ici. Ce lien direct est utilisable pendant un délai maximum de 4h. Passé ce délai, le fait reste consultable sur l'application. »

6.4. Pour les délégués d'IA-DASEN en consultation

Consulter des faits

Il est possible d'affiner la recherche en définissant des dates de début et de fin de recherche des faits.

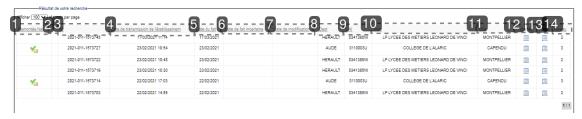




Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits. Les différents paramètres disponibles dépendent du profil de la personne connectée.



Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les Faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau National sont les Faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait au niveau national (ministère).



Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

2

Cette colonne présente les résumés des Faits. Le résumé du Fait s'affiche en survolant la loupe.

3

N°

Cette colonne affiche le numéro du Fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du Fait par l'établissement au niveau académique.

5

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le Fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du Fait est incertaine.

7

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8

Dept

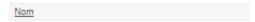
Cette colonne affiche le département du fait.

9

<u>UAI</u>

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le Fait.

10



Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le Fait.

11

<u>Ville</u>

Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le Fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de Fait. Le détail sur le type de Fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

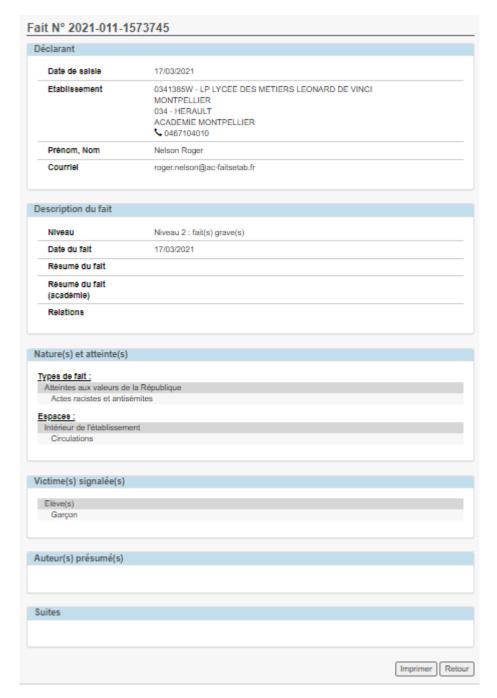
Cette colonne présente la suite qui a été donnée au Fait. Le détail sur la suite du Fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

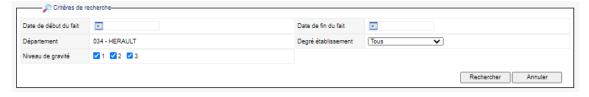
Cette colonne présente le niveau de gravité du Fait.

Accéder au détail du fait



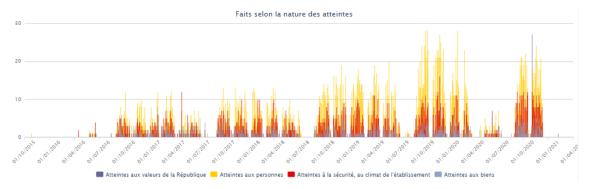
Synthèse

Une personne en DSDEN ne pourra pas accéder à une synthèse concernant un école ou une circonscription spécifique. En revanche les critères de recherche disponibles seront la **période** et le choix du **degré d'enseignement (école ou EPLE)** ainsi que le **niveau de gravité**.



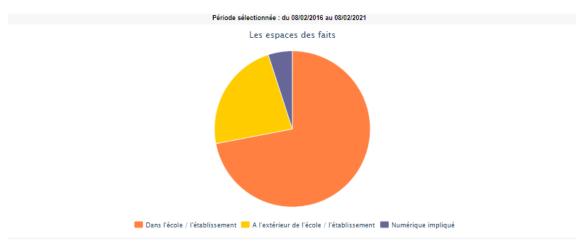
Onglet 1

Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



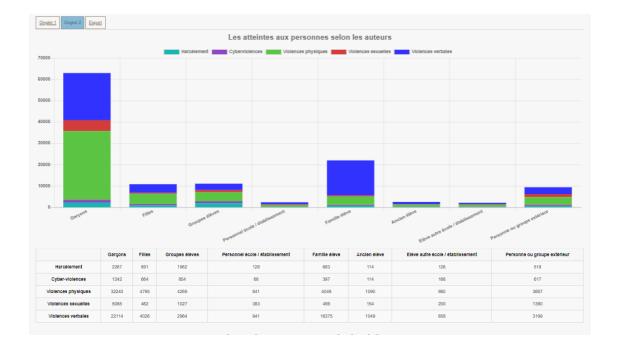
Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

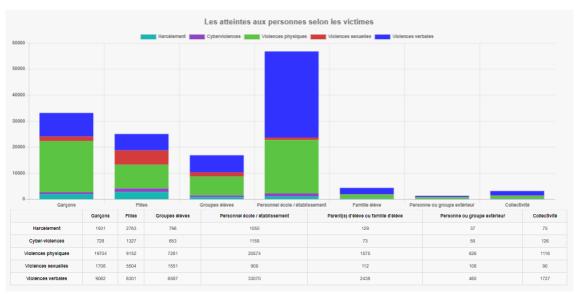


Onglet 2

Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



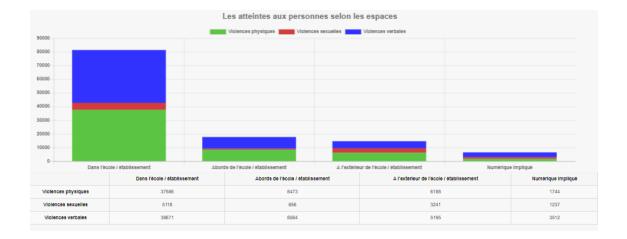
Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.

10/2022 Version: version 2.7.0

68



Exports



6.5. Pour les profils en rectorat

Créer un fait



Comment créer un fait

La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »

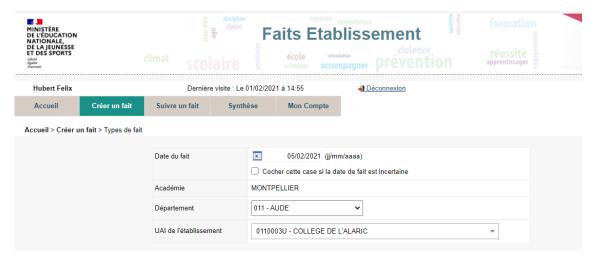


2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement.

Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».

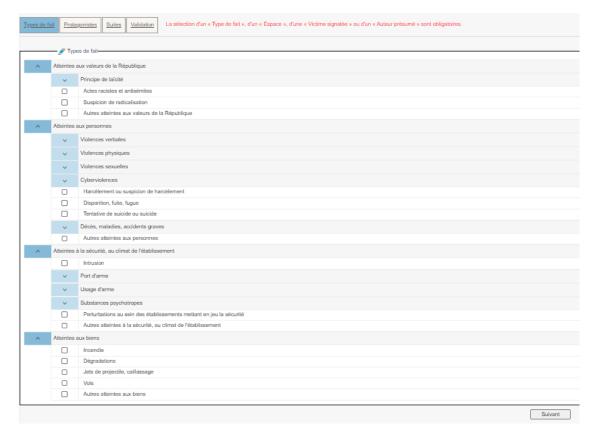


3 Sélection du type de fait

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type d'atteintes.

Plusieurs types d'atteintes peuvent être sélectionnées pour un fait.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.



5 Sélection des suites du fait

La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

La saisie des suites n'est pas obligatoire au moment de la création du fait.

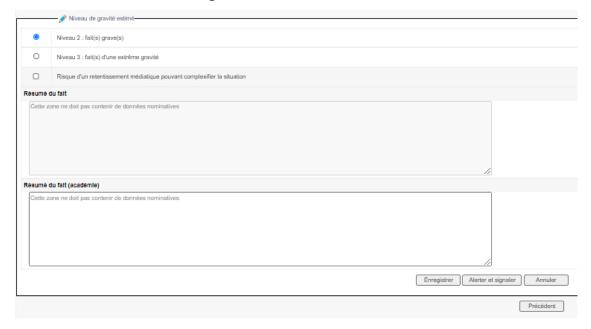
En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.



Enregistrer et transmettre un fait

Les profils Recteur ont la possibilité de transmettre un fait au niveau national (ministère) en cliquant sur le bouton "Alerter et signaler".



Consulter des faits

Critère de recherche



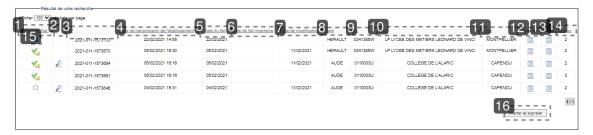


72

Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits. Les différents paramètres disponibles dépendent du profil de la personne connectée.



Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait au niveau national (ministère).

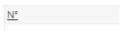


Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

2



3



Cette colonne affiche le numéro du fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du fait par l'établissement au niveau académique.

5		
	Date du fait	

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

7 Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8 Dept

Cette colonne affiche le département du fait.

9 UAI

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

10 Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

11 Ville

Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le fait.

12 Type fait

74

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

15



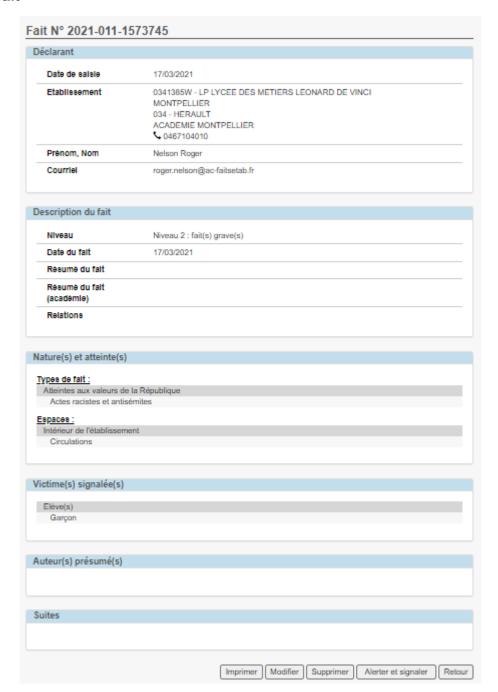
Ce champ est saisissable via une coche verte et permet de sectionner plusieurs faits afin de les transmettre au niveau national de manière groupée.

16

Alerter et signaler

Ce bouton permet "d'Alerter et de Signaler" les faits sélectionnés par la coche bleue. C'est à dire de les transmettre au niveau Ministère.

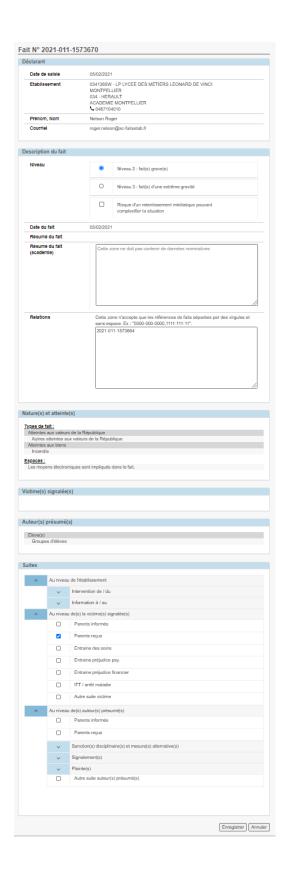
Détails du fait



10/2022 Version: version 2.7.0

76

Modifier un fait



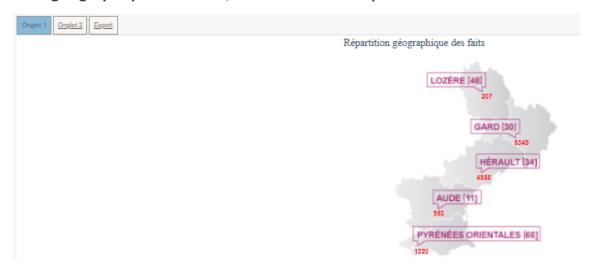
Synthèse

Critères de recherche

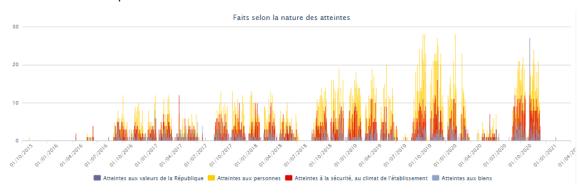


Onglet 1

Répartition géographique des Faits, Carte de Académique



Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.

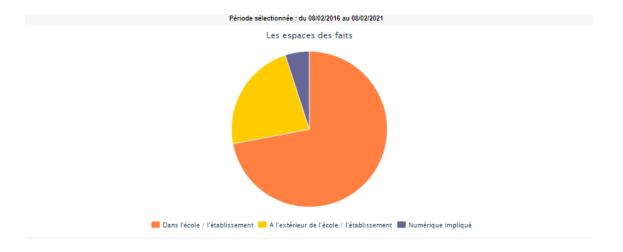


Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

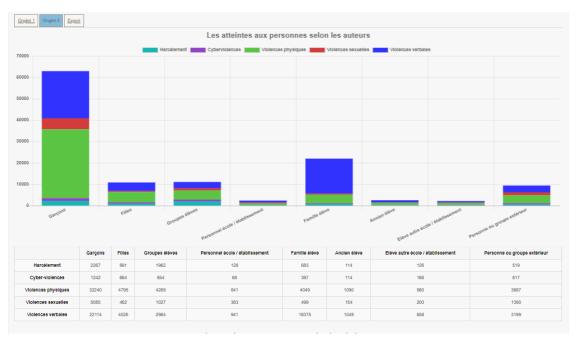
10/2022 Version: version 2.7.0

78

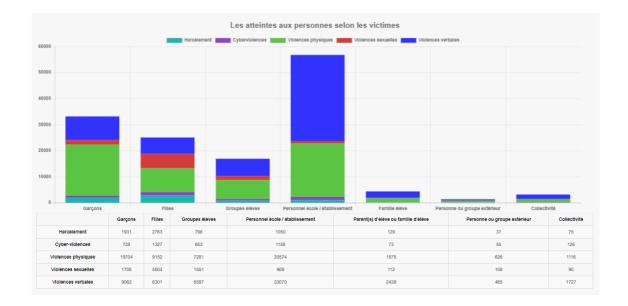


Onglet 2

Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports



Accès mobile

La fonctionnalité « Accès mobile » est disponible uniquement pour les profils :

- Recteur
- IA-DASEN
- Déleg. Recteur (hormis le profil consultation)

Pour que cette fonctionnalité soit activée, il est nécessaire de procéder à un **paramétrage de son compte.**

Le paramétrage du compte est accessible depuis l'onglet « Mon compte ».



Obtenir un code d'accès

- 1 Pour obtenir votre code, cliquer sur le bouton « Générer un code ».
 - Si le code PIN généré ne vous convient pas, vous avez la possibilité de le modifier avant d'enregistrer.
 - Si vous avez oublié votre code pin, vous pouvez également le réinitialiser depuis cet écran.

Cet accès mobile permet au profil « IA-DASEN», « Recteur » et « Déleg. Recteur » de recevoir un **mail de notification** pour des faits de niveau 2 et/ou de niveau 3.

En effet, un mail est envoyé aux utilisateurs de profil « IA-DASEN », « Recteur » et « Déleg. Recteur » de l'académie dont dépend l'établissement concerné par le fait et dont le compte mobile est actif.



Il est possible de paramétrer le compte pour ne recevoir que les niveaux 2 ou que les faits de niveau 3 grâce aux cases à cochées disponibles à côtés du bouton "Enregistrer".

Le fait est consultable uniquement dans la limite de 4h après sa notification.



La valeur de 4h est paramétrable dans le fichier de configuration de l'application.

De plus, le mail contient des informations standards ainsi que le message suivant :

« Veuillez consulter le détail du fait transmis le JJ/MM/AAAA à HH:MM en cliquant ici. Ce lien direct est utilisable pendant un délai maximum de 4h. Passé ce délai, le fait reste consultable sur l'application. »

6.6. Pour les profils délégués en rectorat

Créer un fait



Comment créer un fait

La création d'un fait peut être réalisée en quelques minutes.

1 Accès à la création d'un fait

Pour accéder à la création d'un fait, il faut cliquer sur l'onglet « Créer un fait »



2 Identification du fait

La première étape de la création du fait consiste à identifier la **date** et l'**établissement**/**école** dans lequel le fait a eu lieu.

Si vous êtes en responsabilité d'un seul établissement, celui-ci sera sélectionné automatiquement.

Si vous ne connaissez pas avec précision la date du fait, il faut indiquer la date présumée et cocher la case « date du fait incertaine ».

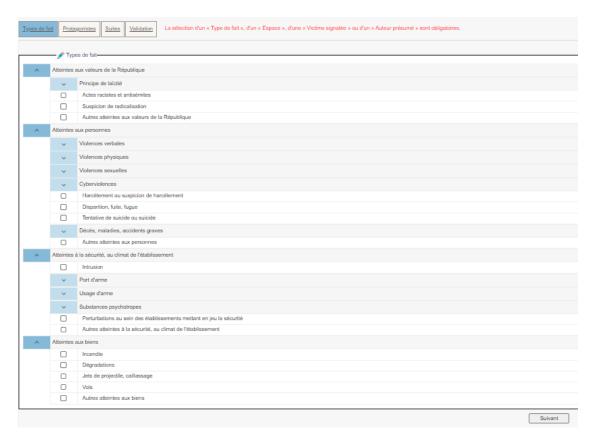


3 Sélection du type de fait

Une fois l'identification du fait réalisée, il faut alors renseigner le **type du fait** en sélectionnant au minimum un type d'atteintes.

Plusieurs types d'atteintes peuvent être sélectionnées pour un fait.

Cliquer sur suivant pour passer à l'étape suivante.



4 Sélection des victimes, auteurs et espaces du fait

L'étape suivante consiste à sélectionner **les protagonistes** (auteurs et victimes) et **les espaces** concernés par le fait.

Il faut sélectionner au moins un type de victime et d'auteur.

Il faut sélectionner au moins un type espace.

Cliquer sur suivant pour continuer la saisie du fait.



5 Sélection des suites du fait

84

La troisième étape consiste à sélectionner les suites qui ont été données au fait.

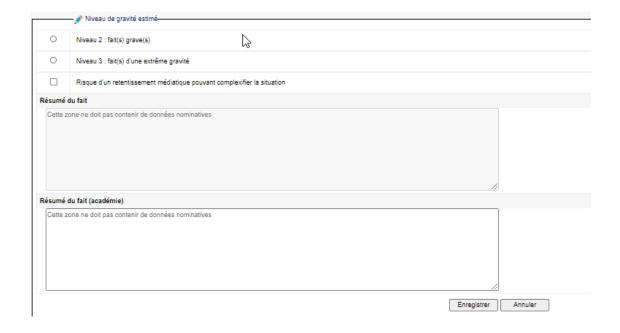
La saisie des suites n'est pas obligatoire au moment de la création du fait.

En effet, ces suites ne sont pas nécessairement connues si le fait vient de se produire. Celles-ci pourront être ajoutées plus tard.

Cliquer sur suivant pour passer à la dernière étape, l'étape de validation du fait.



Enregistrer un fait



Consulter des faits

Critère de recherche

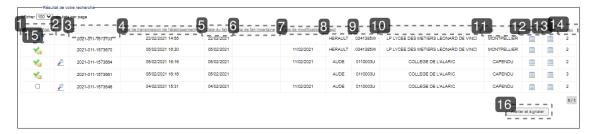


Colonnes à afficher

Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits.



Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau national sont les faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait au niveau national (ministère).



Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

2



3

Cette colonne affiche le numéro du fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du fait par l'établissement au niveau académique.

5

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

7

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8

<u>Dept</u>

Cette colonne affiche le département du fait.

9

UAI

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

10

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le fait.

11

Ville

Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

15



Ce champ est saisissable via une coche verte et permet de sectionner plusieurs faits afin de les transmettre au niveau national de manière groupée.

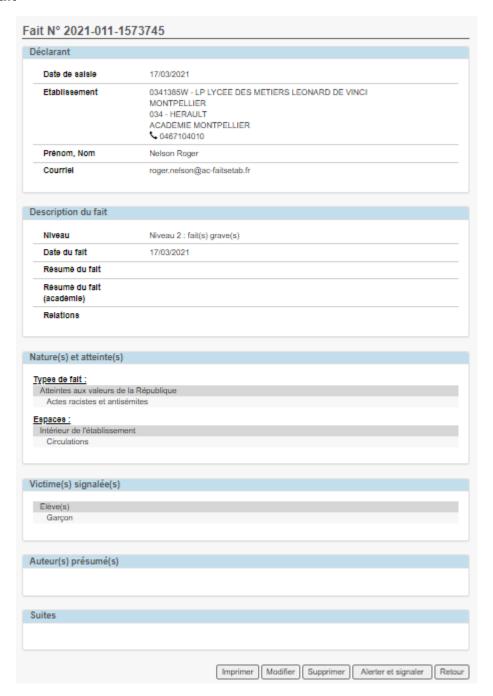
16

88



Ce bouton permet "d'Alerter et de Signaler" les faits sélectionnés par la coche bleue. C'est à dire de les transmettre au niveau Ministère.

Détails du fait

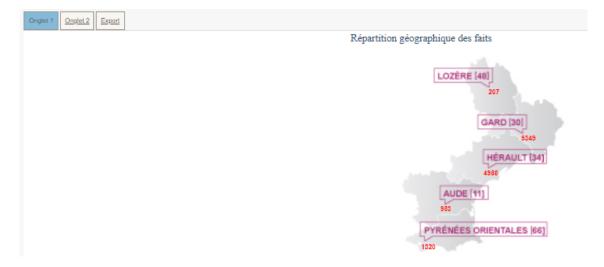


Synthèse

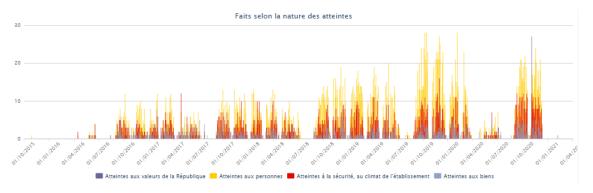


Onglet 1

Répartition géographique des faits, Carte de Académique

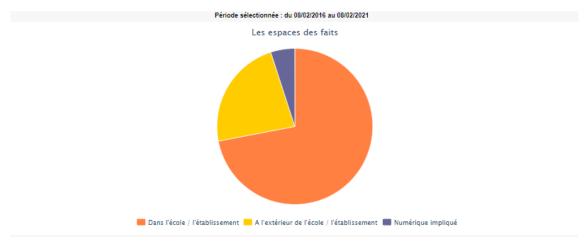


Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



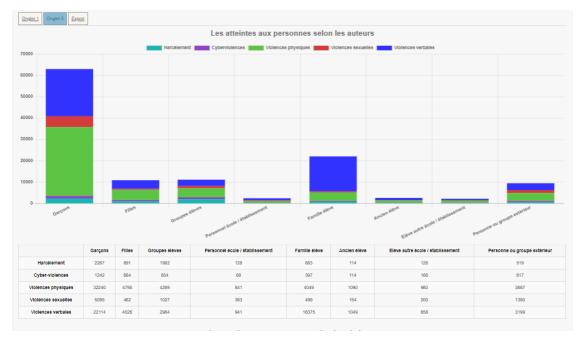
Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

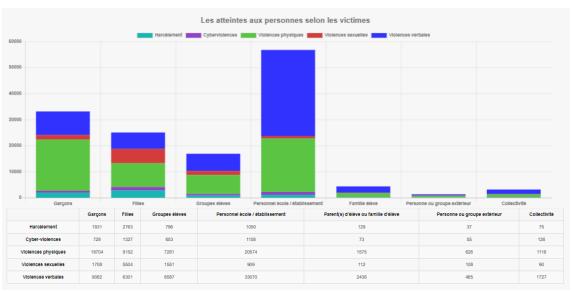


Onglet 2

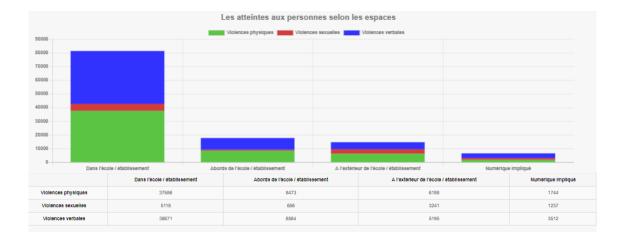
Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports



Accès mobile

La fonctionnalité « Accès mobile » est disponible uniquement pour les profils :

- Recteur
- IA-DASEN
- Déleg. Recteur (hormis le profil consultation)

Pour que cette fonctionnalité soit activée, il est nécessaire de procéder à un **paramétrage de son compte.**

Le paramétrage du compte est accessible depuis l'onglet « Mon compte ».



Obtenir un code d'accès

- 1 Pour obtenir votre code, cliquer sur le bouton « **Générer un code** ».
 - Si le code PIN généré ne vous convient pas, vous avez la possibilité de le modifier avant d'enregistrer.
 - Si vous avez oublié votre code pin, vous pouvez également le **réinitialiser** depuis cet écran.

Cet accès mobile permet au profil « IA-DASEN», « Recteur » et « Déleg. Recteur » de recevoir un **mail de notification** pour des faits de niveau 2 et/ou de niveau 3.

En effet, un mail est envoyé aux utilisateurs de profil « IA-DASEN », « Recteur » et « Déleg. Recteur » de l'académie dont dépend l'établissement concerné par le fait et dont le compte mobile est actif.



Il est possible de paramétrer le compte pour ne recevoir que les niveaux 2 ou que les faits de niveau 3 grâce aux cases à cochées disponibles à côtés du bouton "Enregistrer".

Le fait est consultable uniquement dans la limite de 4h après sa notification.



La valeur de 4h est paramétrable dans le fichier de configuration de l'application.

De plus, le mail contient des informations standards ainsi que le message suivant :

« Veuillez consulter le détail du fait transmis le JJ/MM/AAAA à HH:MM en cliquant ici. Ce lien direct est utilisable pendant un délai maximum de 4h. Passé ce délai, le fait reste consultable sur l'application. »

6.7. Pour les profils délégués rectorat pour consultation

Consulter des faits

Critère de recherche

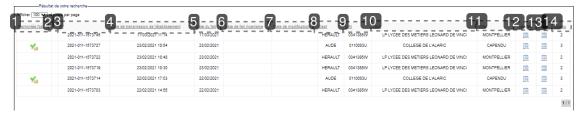
₽ Critières de recherche						
Date de début du fait	16/03/2021	Date de fin du fait	31/03/2021			
Département	Tous	Degré établissement	Tous			
Mot-clé		Type de fait	Tous	~		
				Rechercher Annuler		



Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits.



Résultat de recherche pour les profils Recteur



1

Remontée Nat.

Une coche verte est présente dans cette colonne si les Faits ont été signalés au niveau national.



Pour rappel, les faits qui sont remontés au niveau National sont les Faits qui ont été transmis par les profils Recteur.

C'est à dire, lorsque les profils de ce type cliquent sur le bouton "Alerter et Signaler" afin de faire remonter le fait au niveau national (ministère).



Cette colonne n'est pas visible pour les personnels désignés au niveau ministère.

Version: version 2.7.0

2

Cette colonne présente les résumés des Faits. Le résumé du Fait s'affiche en survolant la loupe.

3



Cette colonne affiche le numéro du Fait.

4

Date de transmission de l'établissement

Cette colonne affiche la date de transmission du Fait par l'établissement au niveau académique.

5

Date du fait

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le Fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du Fait est incertaine.

7

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa première transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par les personnels délégués par le chef d'établissement.

8

Dept

Cette colonne affiche le département du fait.

9

<u>UAI</u>

Cette colonne affiche le numéro UAI de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le Fait.

4	\cap
Т	U

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'école ou de l'établissement où a eu lieu le Fait.

11

<u>Ville</u>

Cette colonne affiche le nom de la ville où a eu lieu le Fait.

12

Type fait

Cette colonne présente le type de Fait. Le détail sur le type de Fait s'affiche en survolant le tableau.

13

Suites

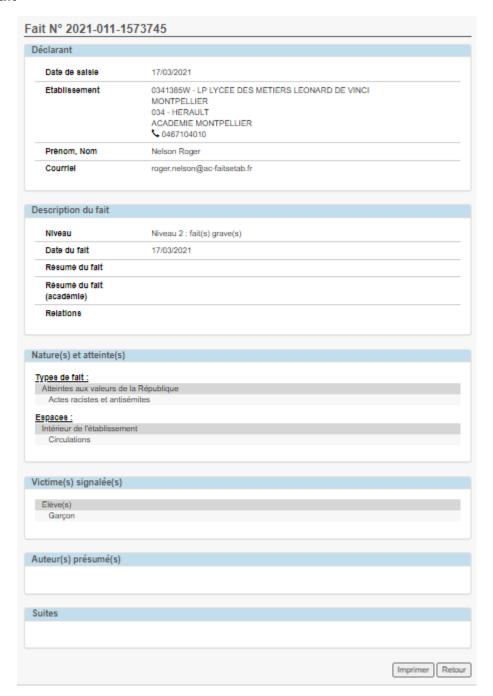
Cette colonne présente la suite qui a été donnée au Fait. Le détail sur la suite du Fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du Fait.

Détails du fait

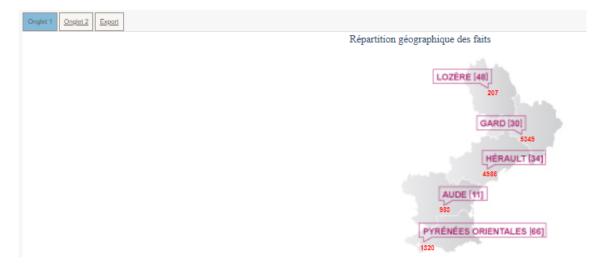


Synthèse

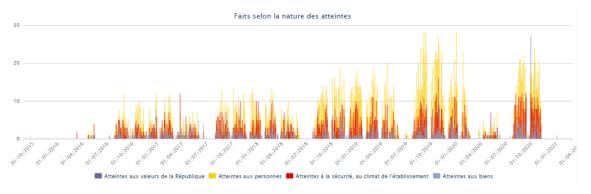


Onglet 1

Répartition géographique des faits, Carte de Académique

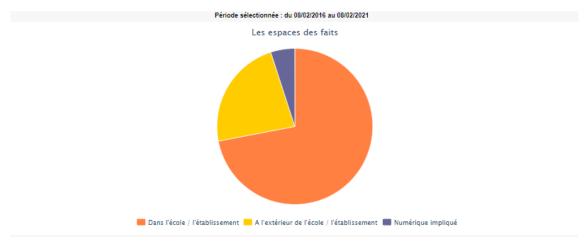


Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



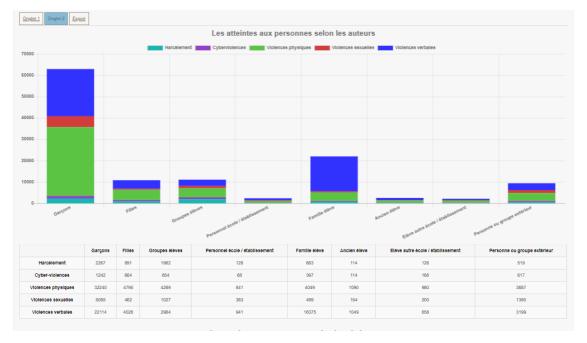
Le second graphique représente **la proportion intérieurs** / **extérieurs des lieux concernés** par les faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

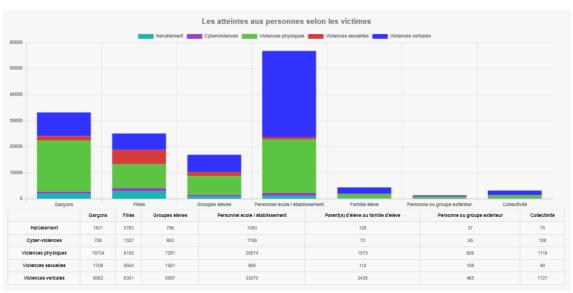


Onglet 2

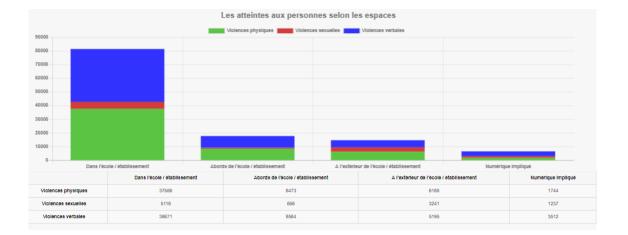
Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports



6.8. Pour les profils en ministère

Consulter des faits

Critères de recherche

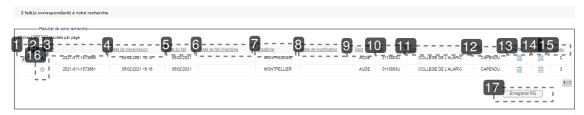


Colonnes à afficher

Après avoir lancé la recherche, un encadré apparaît permettant de sélectionner les colonnes à afficher dans le tableau de résultats de recherche des faits.



Résultat de recherche pour les profils Ministère



1

Cette colonne présente les résumés des faits. Le résumé du fait s'affiche en survolant la loupe.

2 <u>RQ</u>

Cette colonne présente les faits importants.

Cette colonne est visible seulement au niveau ministériel.

3 <u>N°</u>

Cette colonne affiche le numéro du fait.

Date de transmission

Cette colonne affiche la date de transmission du fait.

5		
	Date du fait	

Cette colonne affiche la date à laquelle a eu lieu le fait.

6

Date de fait incertaine

Une coche verte est présente dans cette colonne si la date du fait est incertaine.

7



Cette colonne affiche l'académie où a eu lieu le fait.

8

Date de modification

Cette colonne affiche la date à laquelle le fait a été modifié pour la dernière fois par le niveau établissement ou académique après sa transmission au niveau académique.



Cette colonne n'est pas visible par les directeurs d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement ainsi que par le personnel délégué par le chef d'établissement.

9

<u>Dept</u>

Cette colonne affiche le département où a eu lieu le fait.

10

<u>UAI</u>

Cette colonne affiche le numéro de l'UAI dans laquelle a eu lieu le fait.

11

Nom

Cette colonne affiche le nom de l'UAI dans laquelle a eu lieu le fait.

12

<u>Ville</u>

Cette colonne affiche le nom de la ville dans laquelle a eu lieu le fait.

13

Type fait

Cette colonne présente le type de fait. Le détail sur le type de fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

14

Suites

Cette colonne présente la suite qui a été donnée au fait. Le détail sur la suite du fait s'affiche en survolant l'icône tableau.

15

Niveau

Cette colonne présente le niveau de gravité du fait.

16



Ce champ est saisissable via une « étoile » et indique si un fait doit être « marqué » comme un fait important.

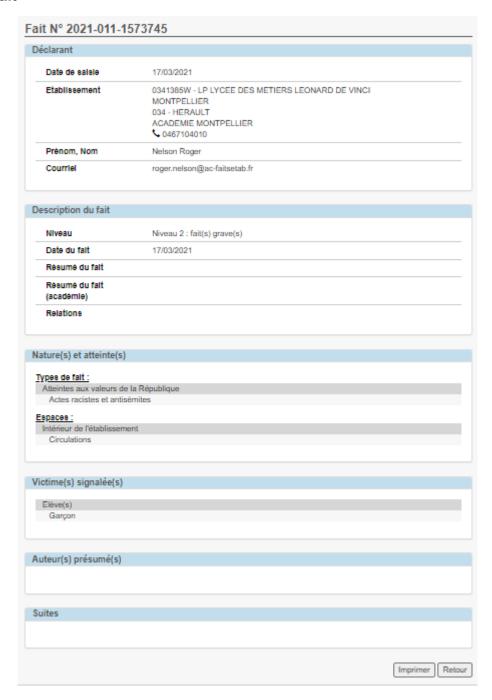
Il est possible de sélectionner plusieurs faits afin de les marquer de manière groupée.

17

Enregistrer RQ

Ce bouton permet d'enregistrer les faits marqués. C'est à dire les faits qui ont été marqués d'une étoile bleu car considéré comme importants.

Détails du fait

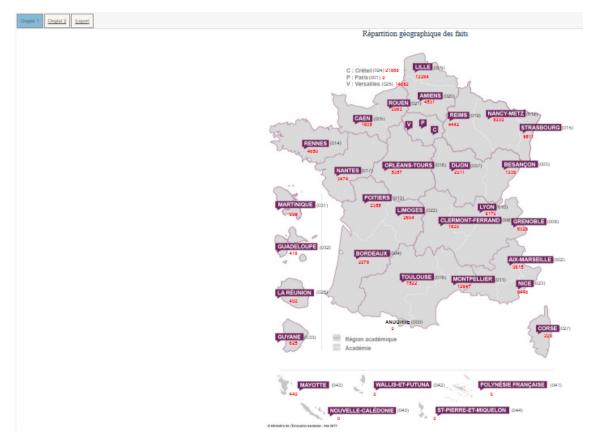


Synthèse

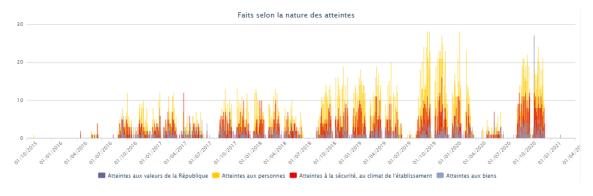


Onglet 1

Répartition géographique des Faits, Carte de France

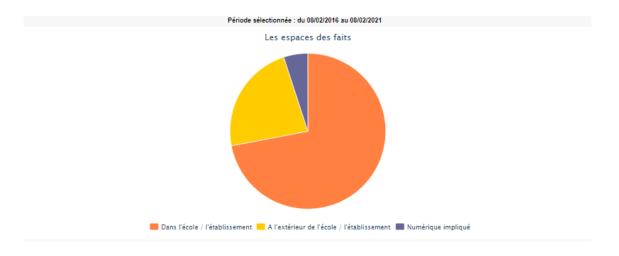


Le premier graphique représente les faits selon les **4 grandes catégories de type de Fait** sur une période donnée et correspondant aux critères de recherche.



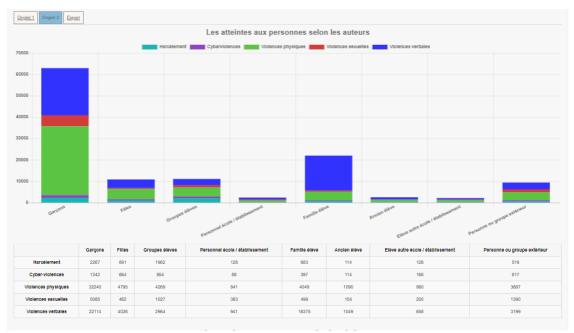
Le second graphique représente **la proportion intérieurs / extérieurs des lieux concernés** par les Faits.

Dans cette représentation, on comptabilise pour chaque fait jusqu'à 3 espaces « intérieurs » et jusqu'à 3 espaces « extérieurs ».

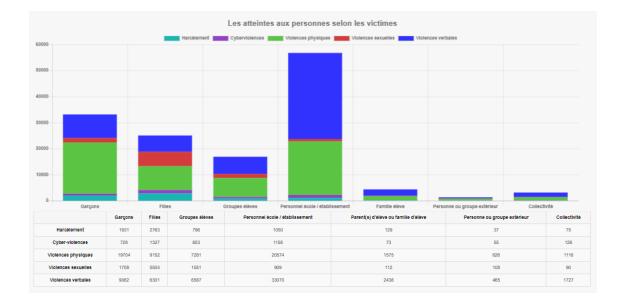


Onglet 2

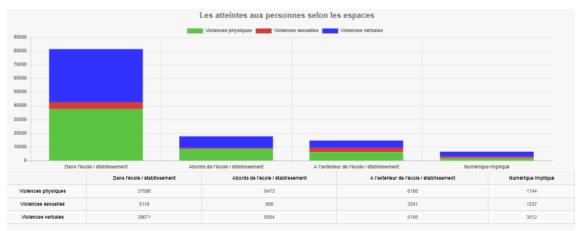
Un tableau et un graphique représentent la **nature des atteintes aux personnes selon les auteurs présumés**.



Un tableau et un graphique représentant la **nature des atteintes aux personnes selon les victimes signalées**.



Un tableau et un graphique représentant la distribution des atteintes aux personnes dans les espaces.



Exports



10/2022 Version : version 2.7.0

108

7. Annexes

7.1. Nomenclatures des types de faits

Prérequis:

Il existe des différences dans les arborescences disponibles dans les onglet « Protagonistes » et « Suites » en fonction du degré de l'établissement. Il a 3 degrés :

- le degré 1 correspond aux établissements du premier degré (écoles)
- le degré 2 correspond aux établissements du second degré (collèges, lycées....)
- le degré 3 correspond aux établissements administratifs (DSDEN, Rectorats...)

7.1.1. Nomenclature des types de fait pour les 3 degrés d'établissement

Nomenclature des types de fait pour les 3 degrés d'établissement

- Atteintes aux valeurs de la République
 - Principe de laïcité

Niveau de gravité 2

• Contestation d'enseignement ou enseignement non conforme au principe de laïcité

Niveau de gravité 2

Refus d'activité scolaire ou d'exécuter un service

Niveau de gravité 2

Suspicion de prosélytisme

Niveau de gravité 2

Port de signes et tenues

Niveau de gravité 2

• Autres faits perturbant la vie de l'établissement

Niveau de gravité 2

Actes racistes et antisémites

Niveau de gravité 2

Suspicion de radicalisation

Niveau de gravité 3

Autres atteintes aux valeurs de la République

Niveau de gravité 2

- Atteintes aux personnes
 - Violences verbales
 - Menaces orales ou écrites

Niveau de gravité 2

Violences verbales à caractère sexiste, homophobe

Niveau de gravité 2

Autres violences verbales

Niveau de gravité 2

Violences physiques

Vol avec ou sans violences

Niveau de gravité 2

Extorsion et racket

Niveau de gravité 2

Tentative d'homicide ou homicide

Niveau de gravité 3

Jeux dangereux

Niveau de gravité 2

Autres violences physiques

Niveau de gravité 2

- Violences sexuelles
 - Insultes à caractère sexuel

Niveau de gravité 2

Attouchements, gestes, rapports imposés

Niveau de gravité 2

Autres violences sexuelles

Niveau de gravité 2

- Cyber-violences
 - Happy slapping ou vidéolynchage

Niveau de gravité 2

Menaces, intimidation

Niveau de gravité 2

Prise et diffusion d'images non désirées

Niveau de gravité 2

Usurpation d'identité

Niveau de gravité 2

Autres cyberviolences

Niveau de gravité 2

Harcèlement ou suspicion de harcèlement

Niveau de gravité 2

Cyber-harcèlement

110

Niveau de gravité 2

Disparition, fuite, fugue

Niveau de gravité 2

• Tentative de suicide ou suicide

Niveau de gravité 3

• Décès, maladies, accidents graves

Décès

Niveau de gravité 3

Accident

Niveau de gravité 2

Maladie grave, intoxications alimentaires

Niveau de gravité 2

• Fuite produit toxique

Niveau de gravité 2

Autres atteintes aux personnes

Niveau de gravité 2

Atteintes à la sécurité, au climat de l'établissement

Intrusion

Niveau de gravité 2

- Port d'arme
 - Arme blanche (couteau, sabre...)

Niveau de gravité 3

• Arme à feu (pistolet, carabine...)

Niveau de gravité 3

Arme à feu factice

Niveau de gravité 3

Taser

Niveau de gravité 3

Gazeuse (lacrymo...)

Niveau de gravité 3

Bombe artisanale

Niveau de gravité 3

Bâton, batte...

Niveau de gravité 3

Autres armes

Niveau de gravité 3

- Usage d'arme
 - Arme blanche (couteau, sabre...)

Niveau de gravité 3

• Arme à feu (pistolet, carabine...)

Niveau de gravité 3

• Arme à feu factice

Niveau de gravité 3

Taser

Niveau de gravité 3

Gazeuse (lacrymo...)

Niveau de gravité 3

Bombe artisanale

Niveau de gravité 3

Bâton, batte...

Niveau de gravité 3

Paire de ciseaux

Niveau de gravité 3

Autres armes

Niveau de gravité 3

- Substances psychotropes
 - Détention, consommation stupéfiants

Niveau de gravité 2

Détention, consommation alcool

Niveau de gravité 2

Trafic stupéfiants

Niveau de gravité 2

• Perturbations au sein des établissements mettant en jeu la sécurité

Niveau de gravité 3

Autres atteintes à la sécurité, au climat de l'établissement

Niveau de gravité 2

- Atteintes aux biens
 - Incendie

Niveau de gravité 2

Dégradations

Niveau de gravité 2

Jets de projectile, caillassage

Niveau de gravité 2

Vols

Niveau de gravité 2

Autres atteintes aux biens

Niveau de gravité 2

7.1.2. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du premier degré (écoles)

Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du premier degré (écoles) Victime(s) signalée(s) Elève(s)- victimes 1 [p.113] Autre(s) victime(s) 2 [p.113] Auteur(s) présumé(s) Elève(s)- auteurs 3 [p.113] Autre(s) auteur(s) 4 [p.113] Espace(s) Intérieur de l'établissement 5 [p.114] Extérieur de l'établissement 6 [p.114] Les moyens électroniques sont impliqué dans le fait

Elève(s)- victimes

Garçon

Fille

Groupes d'élèves

2 Autre(s) victime(s)

Enseignant

Directeur école

Autre personnel de l'école

Parent(s) d'élève ou famille d'élève

Personne ou groupe ext. / inconnu

Collectivité

Phénomène de bande

3 Elève(s)- auteurs

Garçon

Fille

Groupes d'élèves

4 Autre(s) auteur(s)

Personnel de l'école

Famille d'élève

Ancien élève

Elève d'une autre école / établissement

Personne ou groupe ext. / inconnu

Phénomène de bande

5 Intérieur de l'établissement

Locaux administratifs

Circulations

Salle de classe

BCDI

Toilettes

Installations sportives de l'établissement

Cantine

Internat

Cours de récréation

Grille, porte de l'établissement

Autres lieux dans l'école

⁶ Extérieur de l'établissement

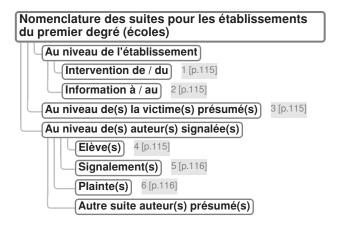
Abords de l'établissement

Transport scolaire

A l'extérieur de l'établissement

Installation sportive extérieur de l'établissement

7.1.3. Nomenclature des suites pour les établissements du premier degré (écoles)



Intervention de / du

Maire

Police-gend.

Pompiers-SAMU

IEN

RASED

EMS

Cellule écoute

Psychologue scolaire

Service informatique rectorat

Service médical social

ARS

Autre intervention établissement

2 Information à / au

Maire

Police-gend. / main courante

IEN

EMS

Cellule prévention radicalisation ARS

Autre information établissement

Au niveau de(s) la victime(s) présumé(s)

Parents informés

Parents reçus

Entraine soins

Entraine préjudice psy. / accompagnement psychologique scolaire

Entraine préjudice financier

ITT / arrêt maladie

Autre suite victime

⁴ Elève(s)

Parents informés

Parents reçus

Equipe éducative

Equipe de suivi de la scolarisation

Psychologue scolaire

Changement de classe

Changement d'école

⁵ Signalement(s)

Signalement ASE / CRIP / Information Préoccupante

Signalement procureur

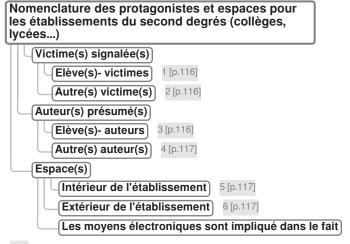
⁶ Plainte(s)

Plainte du chef d'établissement

Plainte du personnel

Plainte de l'élève victime ou de sa famille

7.1.4. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du second degrés (collèges, lycées...)



Elève(s)- victimes

Garçon

Fille

Groupes d'élèves

2 Autre(s) victime(s)

Enseignant / CPE

Personnel de direction

Autre personnel de l'établissement

Parent(s) d'élève ou famille d'élève

Personne ou groupe ext. / inconnu

Collectivité

Phénomène de bande

3 Elève(s)- auteurs

Garçon

Fille

Groupes d'élèves

4 Autre(s) auteur(s)

Personnel de l'établissement

Famille d'élève

Ancien élève

Elève d'une autre école / établissement

Personne ou groupe ext. / inconnu

Phénomène de bande

5 Intérieur de l'établissement

Locaux administratifs

Circulations

Salle de classe

CDI

Toilettes

Installations sportives de l'établissement

Restaurant scolaire

Internat

Cours de récréation

Grille, porte de l'établissement

Autres lieux dans l'établissement

⁶ Extérieur de l'établissement

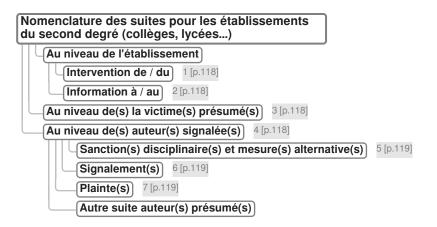
Abords de l'établissement

Transport scolaire

A l'exterieur de l'établissement

Installation sportive extérieur de l'établissement

7.1.5. Nomenclature des suites pour les établissements du second degré (collèges, lycées...)



1 Intervention de / du

Maire

Police-gend.

Pompers-SAMU

EMS

Cellule écoute

Service informatique rectorat

Service médical social

ARS

Autre intervention établissement

2 Information à / au

Maire

Police-gend. / main courante

IEN ASH

EMS

Cellule prévention radicalisation ARS

Autre information établissement

Au niveau de(s) la victime(s) présumé(s)

Parents informés

Parents reçus

Entraine soins

Entraine préjudice psy.

Entraine préjudice financier

ITT / arrêt maladie

Autre suite victime

4 Au niveau de(s) auteur(s) signalée(s)

Parents informés

Parents reçus

118

5 Sanction(s) disciplinaire(s) et mesure(s) alternative(s)

Avertissement

Blâme

Mesure de responsabilisation

Commission éducative

Exclusion temp. Classe

Exclusion temp. Etbt

Mesure conservatoire

Conseil de discipline

Exclusion définitive

Autres mesures internes

⁶ Signalement(s)

Signalement ASE / CRIP / Information Préoccupante

Signalement procureur

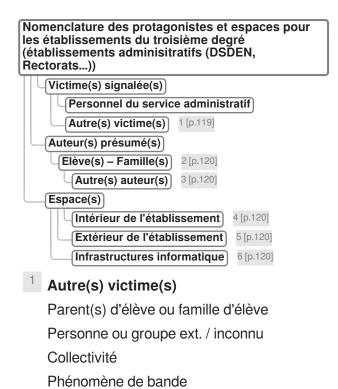
⁷ Plainte(s)

Plainte du chef d'établissement

Plainte du personnel

Plainte de l'élève victime ou de sa famille

7.1.6. Nomenclature des protagonistes et espaces pour les établissements du troisième degré (établissements adminisitratifs (DSDEN, Rectorats...))



2 Elève(s) – Famille(s)

Famille(s) d'élève(s)

Elève garçon

Elève fille

Groupes d'élèves

3 Autre(s) auteur(s)

Personnel du service administratif

Personne ou groupe ext. / inconnu

Phénomène de bande

Intérieur de l'établissement

Locaux administratifs

Circulations

Cours

Grille, porte de l'établissement

Autres lieux dans l'établissement

5 Extérieur de l'établissement

Abords du service administratif

A l'extérieur du service administratif

⁶ Infrastructures informatique

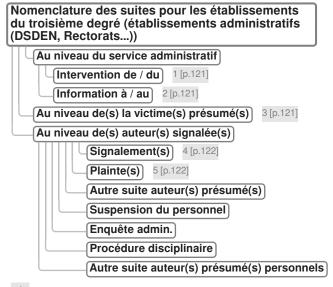
Cyber-attaque

Piratage

120

Autre utilisant moyens électroniques

7.1.7. Nomenclature des suites pour les établissements du troisième degré (établissements administratifs (DSDEN, Rectorats...))



1 Intervention de / du

Intervention de / du

Police-gend.

Pompers-SAMU

EMS

Cellule écoute

Service informatique rectorat

Service médical social

ARS

Autre intervention établissement

2 Information à / au

Maire

Police-gend. / main courante

EMS ARS

Autre information établissement

Au niveau de(s) la victime(s) présumé(s)

Entraine soins

Entraine préjudice psy.

Entraine préjudice financier

ITT / arrêt maladie

Autre suite victime

4 Signalement(s)

Signalement ASE / CRIP / Information Préoccupante Signalement procureur

⁵ Plainte(s)

Plainte du chef de service

Plainte du personnel

Plainte de l'élève victime ou de sa famille

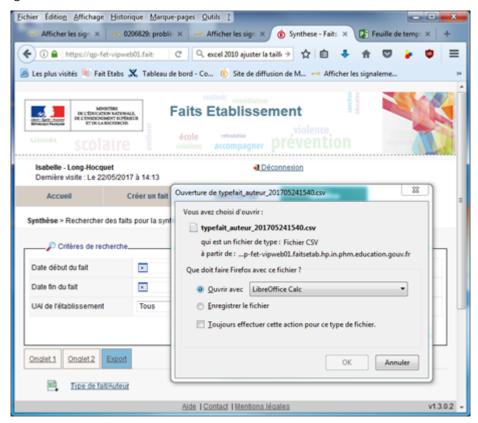
7.2. Conversion d'un fichier CSV

7.2.1. Conversion du format csv au format ods pour Libre Office Calc

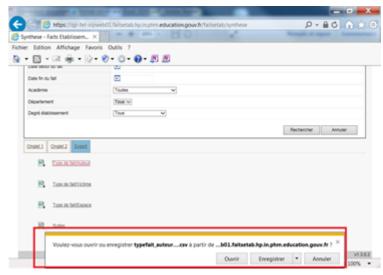
L'onglet Export permet d'exporter certaines données au format csv (format qui peut ensuite être exploité dans un logiciel tableur).

Pour télécharger/ouvrir les différents types d'export, il suffit de cliquer sur le nom de l'export.

La boîte de dialogue ci-dessous s'ouvre :

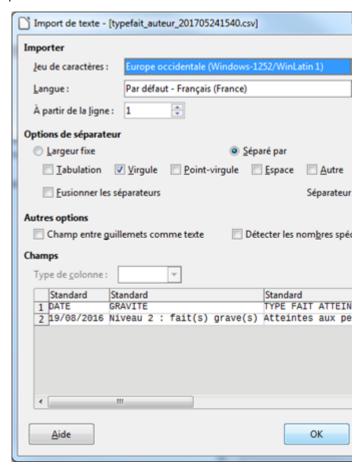


Avec le navigateur Internet Explorer 11, c'est la boîte de dialogue ci-dessous qui s'ouvre :

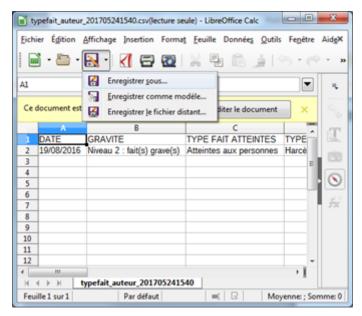


Choisir « Ouvrir avec » ou « Ouvrir » avec <LibreOffice Calc et valider le choix en cliquant sur le bouton « OK »

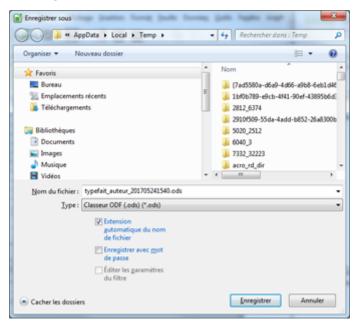
La boite de dialogue « Import de texte » s'ouvre :



Cliquez sur OK



Cliquez sur la disquette et sur « Enregistrer sous » pour enregistrer le document csv sur votre ordinateur. Dans la boite de dialogue « Enregistrer sous »



Saisir un nom de fichier

Sélectionner Type Classeur ODF (*.ods)

Sélectionner le dossier où le document doit s'enregistrer

Cliquer sur « Enregistrer »

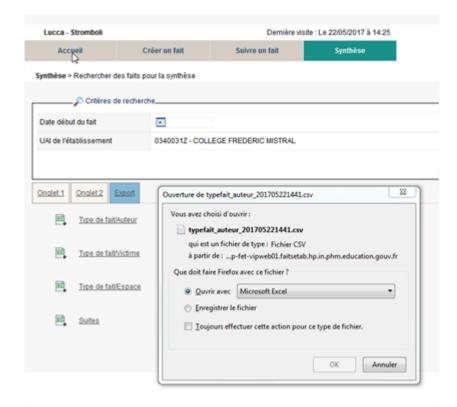
Le document csv a été enregistré au format ods de LibreOffice Calc

7.2.2. Conversion document au format csv en xlsx pour Excel 2010

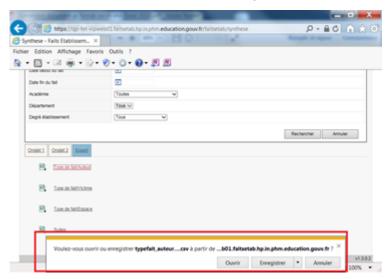
L'onglet "Export" depuis le menu "Synthèse" permet d'exporter certaines données au format csv (format qui peut ensuite être exploité dans un logiciel tableur).

Pour télécharger/ouvrir les différents types d'export, il suffit de cliquer sur le nom de l'export.

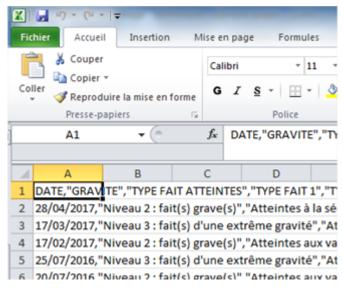
Avec le navigateur Firefox, la boîte de dialogue ci-dessous s'ouvre :



Avec le navigateur Internet Explorer 11, c'est la boîte de dialogue ci-dessous qui s'ouvre :

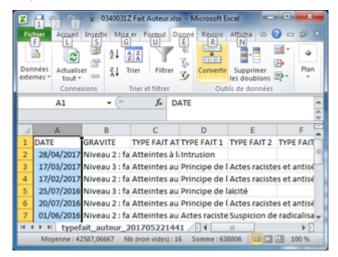


Choisir « Ouvrir avec » ou « Ouvrir » et valider le choix en cliquant sur le bouton « OK » Le document csv s'ouvre dans Excel 2010 :



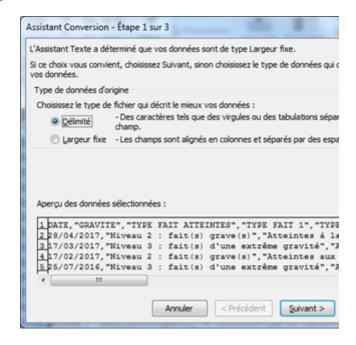
Sélectionner la première colonne en cliquant sur la lettre A

Dans le menu , cliquer sur l'onglet « Données » puis sur l'icône « Convertir » :



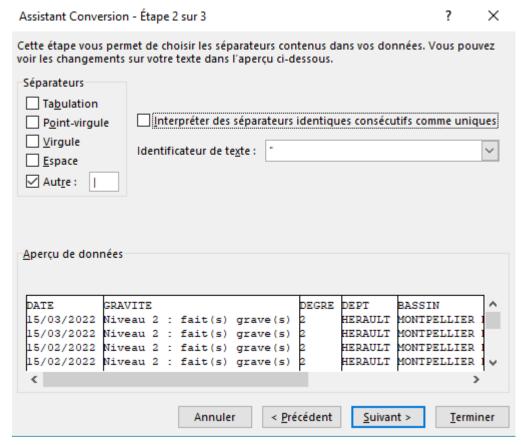
La boite de dialogue « Assistant Conversation » apparaît :

- Cliquez sur « Délimité »

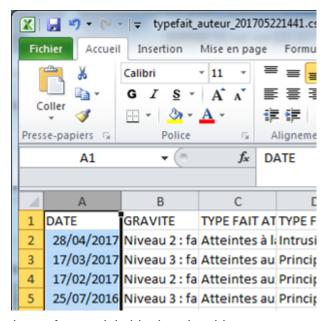


126 Version : version 2.7.0

- Cliquez sur le bouton « Suivant »



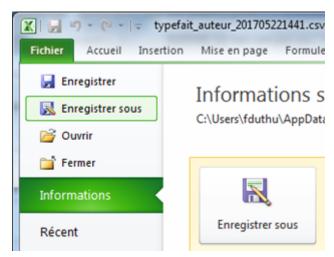
- Décocher la case « Tabulation » en cliquant dessus
- Cocher la case « Autre » en cliquant dessus et indiquer le caractère "|" (combinaison des touches "ALT GR" + "6")
- Cliquer sur « Terminer »



Le document csv est converti pour être exploitable dans le tableur.

Pour ajuster la taille des colonnes, double-cliquez sur le séparateur de colonne entre deux colonnes Enregistrement du fichier csv au format xlsx :

- Aller dans le menu Fichier
- Cliquez sur « Enregistrer sous »



- Saisir un nom de fichier
- Sélectionner Type Classeur Excel
- Sélectionner le dossier où le document doit s'enregistrer
- Cliquer sur « Enregistrer »

Le document csv a été enregistré au format xlsx d'Excel 2010